

دراسيات

معهد البحوث المغاربية المعاصرة

# C correspondances

*Bulletin d'information scientifique*

**DES MOBILITÉS  
DANS TOUS LEURS ÉTATS...**

Jean-Didier URBAIN

N° 64-65  
janvier-avril  
2001

**CATÉGORISATION STATISTIQUE ET  
HARMONISATION EUROPÉENNE :**  
L'exemple des catégories socioprofessionnelles  
Annick KIEFFER



Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

معهد لبحوث لمغاربية لمعاصرة

**Directeur de la publication**

Jean-Philippe BRAS

**Secrétaire de rédaction**

Blaise DELTOMBE

**Rédaction**

Farid ABACHI

Haoua AMEUR-ZAIMECHE

Kmar BENDANA

Katia BOISSEVAIN

Hassen BOUBAKRI

Fathi DEBILI

Mohamed ELLOUMI

Pascal GARRET

Eric GOBE

Abdelhamid HÉNIA

Mohamed KERROU

Odile MOREAU

Anne-Marie PLANEL

Alain ROUSSILLON

Selma ZARAA

**Conception et mise en page**

Besma OURAÏED

**Diffusion**

Hayet NACCACHE

Le bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC. Il est distribué par voie postale et disponible sur le site internet de l'IRMC au format pdf.

IRMC

20, rue Mohamed Ali Tahar

Mutuelleville - 1002 TUNIS

Téléphone : (01) 79 67 22

Fax : (01) 79 73 76

E-mail : mail@irmcmaghreb.org

http://www.irmcmaghreb.org

Avec la participation du CJB

Centre Jacques Berque

pour les Etudes en Sciences

Humaines et Sociales

1, rue d'Annaba - Rabat - Maroc

Téléphone : (07) 76 96 40

(07) 76 96 41

Fax : (07) 76 89 39

E-Mail : cjb@maghrebnet.com

http://www.ambafrance-ma.org/ceshs

Cette publication ne peut être vendue Abonnement sur demande 3500 ex. Groupe Cérès

ISSN : 0330-7417

**EDITORIAL**

Par ce numéro double, janvier avril 2001, *Correspondances* retrouve une synchronisation correcte entre sa date de parution et ses annonces scientifiques, « rattrape » un retard qui fût le tribut de l'évolution de sa maquette et de la modernisation de sa diffusion électronique.

Le rattrapage c'est aussi la posture anxiogène des sciences sociales face à leurs objets, parce que les dynamiques sociales mettent à mal les outils et les instruments de mesure du chercheur. Outils « dépassés », outils dont le décalage laisse paraître en retour le statut normatif. La contribution d'Annick KIEFFER sur les avatars de la catégorisation statistique s'appliquant au champ socioprofessionnel dans un contexte d'harmonisation européenne, tiré d'une intervention au séminaire annuel de l'IRMC, illustre bien la difficulté de la prise en compte combinée du changement socioéconomique et de la comparaison internationale, dans une perspective d'intégration régionale. Ainsi la mise en vis-à-vis des conceptions de classification française (socioprofessionnelle) et anglo-saxonne (socioéconomique) ne renvoie pas simplement à des questions de méthodes, mais à des représentations normatives du social qui se confrontent dans le processus d'intégration.

La mobilité, aujourd'hui si présente dans les thématiques de recherche pour cause de circulation intense, peut bien mettre le chercheur « dans tous ses états », tant elle brouille les repères classificatoires, – que dire des identités ?, – et offre des matériaux trompeurs, – quel statut pour le récit de voyage ? « Etre ou devenir étranger... être ou devenir soi » questionnement qui fait aussi partie du statut ontologique du chercheur, semble nous dire *in fine* Jean-Didier URBAIN, dans un propos tenu au Centre Jacques Berque.

**إفتتاحية**

هذا العدد المزدوج (جانفي - أبريل 2001) نسترجع مراسلات تطابقا معقولا بين موعد إصدارها وموعد إعلانها العلمية. كما تستدرك تأخيرا طرأ على نشرها نعتية بمثابة ضريبة على المهلة التي استغرقتها تطوير إخراجها وتعصير توزيعها الإلكتروني.

ومع هذا التدارك كذلك وضعية الخبرة التي تعرفها العلوم الاجتماعية تجاه المواضيع التي تناوختها باعتبار أن الحركة الاجتماعية تزداد أدوات الباحث ووسائل تقييمه المواضيع. وبالابتعاد الرمي عن هذه الأدوات والتأمل فيها نكتشف أنها كانت في أمتها ذات صبغة ضبظية.

في والندوة السنوية لمعهد البحوث المغربية المعاصرة، جسدت مساهمة أنيك كيفار حول التغيرات التي تمس التصنيف الإحصائي المطبق في الحقل المه-اجتماعي، والذي يتم في ظرف يتميز بتسويق أوروبي في هذا المجال، الصعوبة في أن يؤخذ بعين الاعتبار، وفي آن واحد، كل من التغيير الاجتماعي والاقتصادي من ناحية والمعارفة الدولية من ناحية أخرى، وذلك في أفق الاندماج الأوروبي. إن مواجهة وجهات النظر المرتبطة بالتصنيف الفرنسي (المه-اجتماعي) والإنجليزي-سكسوني (اجتماعي اقتصادي)، لا تثير مسائل منهجية فحسب وإنما تثير كذلك تصورات ذات صبغة ضبظية للموضوع الاجتماعي تواجه بعضها البعض في عملية الاندماج هذه.

كما أن تحركات الأشخاص التي كثر تناولها في البحوث العلمية بسبب كثافة التناقضات يمكن إن تجعل الباحث في حيرة معرفية بسبب الاضطراب التي تدخله هذه الظاهرة على الشواهد التصنيفية وحتى على الهوية. كما نساهم في هذه الخبرة المساءلات الختلفة من صنف مهني وضعية رواية الرحلة ؟ "وكيف يكون أو يصبح الشخص أجنبيا... أو كيف يكون أو يصبح ذاته ؟". وهي مساءلات مثل جانبها من الوضعية الوجودية للباحث كما يجلو أن يصرح لنا به جون ديديري أريان ضمن مداخلة له تركز جاك بارك.

# Des mobilités dans tous leurs états...

## Jean-Didier URBAIN

Professeur de sociologie à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-Didier URBAIN a publié :

*La société de conservation : étude sémiologique des cimetières d'Occident* (Payot, 1978) ; *L'archipel des morts* (Plon, 1989) ; *L'idiot du voyage histoires de touristes* (Plon, 1991, Payot, 1993) ; *Sur la plage : mœurs et coutumes balnéaires* (Payot, 1994) ; *Secrets de voyage, menteurs, imposteurs et autres voyageurs invisibles*, (Payot et Rivages coll. Essais 1998). Ce texte reprend une intervention effectuée dans le cadre de journées d'étude et de réflexion sur la mobilité organisées par le CJB et la fondation Hassan II à Rabat.

Bien que mes recherches se soient principalement tournées vers l'étude des mobilités vacancières, les questions que posent les spécialistes de l'observation des flux migratoires (émigrations, circulations, déplacements et autres voyages en cette région du monde, en Méditerranée occidentale, à l'interface de deux continents) tempèrent mon sentiment de « décalage » vis-à-vis des leurs préoccupations principales. Il s'agit bien en effet de s'attacher à penser toutes les mobilités dans le même mouvement, en tentant notamment de répondre à ces questions essentielles : Comment parle-t-on des mobilités ? Quels mots emploie-t-on pour cela ? Peut-on envisager une typologie des mobilités ? Ces questions ne me sont pas étrangères. Elles concernent en effet les mobilités « dans tous leurs états », quelles qu'elles soient, professionnelles ou de loisir, économiques ou d'agrément, vécues, observées ou racontées.

Les mobilités dans tous leurs états ? Je n'en évoquerai que quelques-uns, à savoir ceux de la mobilité comme usage, comme concept et comme objet de récit.

## LA MOBILITÉ COMME USAGE

Je ne suis pas un spécialiste ; plutôt un généraliste. Bien que ma recherche ait pour point de départ l'étude

d'une forme particulière de mobilité, le voyage touristique, j'ai néanmoins voulu développer à travers cet objet une réflexion générale sur le voyage et, plus précisément, une anthropologie de l'imaginaire du voyage. Le choix d'une telle démarche place donc fatalement au centre le problème de l'identité du voyageur : de l'*homo viator*, de son être spécifique ou de sa différence, tels qu'on peut espérer les reconstruire à travers l'étude de ses comportements, de ses attitudes (ou de ses discours) et de ses espaces.

Le problème de l'identité du voyageur pose d'emblée des questions simples (mais essentielles), telles que : qu'est-ce qu'un homme qui voyage ? Ou qu'est-ce qu'un voyageur ? Comment et pourquoi voyage-t-il ? Et, finalement, incontournable, celle-ci : qu'est-ce que voyager ?

Ces premières questions en induisent d'autres, corollaires : Quel rapport existe-t-il entre voyage et mobilité ? Ces termes sont-ils synonymes ? Si non, pourquoi ? Si oui, dans quelle mesure ? Quel rapport entre voyage et tourisme ? Et, par conséquent, entre voyageur et touriste ? Voyageur et migrant ? Voyageur et nomade ? Quel rapport entre tourisme et migration ? Entre touriste et nomade ? Migrant et touriste ? Émigrés et vacanciers ?

Car les termes de migration et de nomadisme sont des mots notamment employés en anthropologie du tourisme, hors de leurs sphères d'usage initiales ou habituelles, et cela sans que ce déplacement d'emploi, qui relève de la métaphore, soit nécessairement explicité et légitimé. Loin de les résoudre, cela ajoute ainsi aux problèmes de définition des pratiques et des concepts de la mobilité. Dans quelle mesure peut-on parler de migration vacancière ou de nomadisme touristique ?

Trois pôles structurent et définissent, tout à la fois, l'unité et l'hétérogénéité de l'homme, donc sa complexité. Ce sont :

- ses attitudes (dimension psychologique) ;
- ses comportements (dimension somatique) ;
- ses espaces (dimension territoriale).

En l'occurrence, ces trois pôles de structuration de l'homme engagé dans une mobilité, quelle qu'elle soit, définissent respectivement :

1. sa perception du monde (aspect phénoménologique) ;
2. sa façon d'agir (aspect pragmatique) ;
3. les lieux où il projette l'une et y inscrit l'autre (aspect topographique).

Ces trois pôles simultanés, qui participent et témoignent de l'identité de l'homme en mouvement (circulant ou se déplaçant), sont en perpétuelle interaction. Il paraît dès lors difficile, voire impossible, de penser l'un de ces pôles sans s'interroger sur les relations qu'il contracte avec les deux autres - qu'elles soient de complémentarité, de cause, de conséquence, de contrariété ou de parfaite symbiose. Par exemple, comment penser l'espace du touriste, sans penser corrélativement à la perception qu'il en a, à l'image qu'il s'en fait, et à la conduite qu'en conséquence il y inscrit ou projette d'y inscrire. Ou encore comment penser le comportement du nomade en faisant abstraction non seulement de l'espace où il se loge mais, outre la perception de cet espace par cet homme, de la perception que le nomade a de sa mobilité, de sa propre conduite, c'est-à-dire de la signification qu'il lui attribue explicitement ou tacitement. De même, l'attitude de l'émigré, dans son pays d'accueil ou de retour chez lui, etc.

Il y a là une circularité des déterminations entre « regard », « usage » et « lieu », qui définit, entre autres mobilités, le voyage touristique ou la circulation nomade. On ne peut pas ne pas la prendre en considération, dans la mesure où cette circularité induit des mobilités, circuits ou déplacements (sous la forme d'attractions ou de flux dominants), mais peut tout aussi bien les interrompre à des moments de l'histoire et induire à rebours des courts-circuits (sous la forme de désaffections, d'abandons, d'arrêts ou de détournements de flux).

Je me permets d'insister sur ce point à la fois théorique et méthodologique parce que, d'une part, ces trois pôles forment un système fondamental au regard de l'anthropologue, un système qui n'est pas lui-même autre chose qu'un système de modèles articulant entre eux modèles de représentation, modèles d'usage et modèles d'espace.

Soit trois groupes de modèles interdépendants qui sont : d'interprétation du monde, de définition de l'action et d'identification des lieux.

C'est à la confluence de ces trois modèles que s'en dessine un quatrième qui les englobe, à savoir un modèle culturel de la mobilité que présuppose toute pratique du mouvement, dont le tourisme ou le nomadisme par exemple.

Ces trois modèles renvoient les uns aux autres et le système qu'ils constituent demeure opérationnel, efficient, tant qu'il en est ainsi. Mais qu'un de ces modèles vienne à se modifier, perturbant les interactions, et le système sera dans un premier temps

déséquilibré (c'est le court-circuit évoqué plus haut) puis, dans un second temps, reconfiguré, la modification de l'un des pôles entraînant celles des autres : d'où, de l'anamorphose à la métamorphose, l'apparition d'un nouveau modèle culturel, réformé ou transformé, corrigé ou mutant. Le passage de la visibilité à l'invisibilité du départ en vacances, que j'évoque dans *Secrets de voyage*<sup>1</sup>, en est une illustration.

Je me permets également d'insister sur ce point de méthode et de théorie parce qu'au vu du programme qui nous réunit, il me semble que, à bien des égards, son organisation tripartite<sup>2</sup> recoupe ces trois pôles. Le premier, en faisant des *circulations observables* le nerf de sa réflexion me paraît renvoyer aux modèles d'usage. Le second, qui veut réfléchir sur les *pôles géographiques d'un itinéraire* semble renvoyer aux modèles d'espace. Et le troisième, en évoquant *la mobilité comme projet*, ne réfère-t-il pas aux modèles de représentation ou de perception en amont de la mobilité ou de son vécu ?

Alors, vous direz-vous peut-être, pourquoi avoir pris le touriste comme acteur de référence ? Certes, le tourisme est une forme majeure de la mobilité de cette seconde moitié de siècle (mais ce n'est pas la seule) et ses enjeux économiques, sociaux et culturels sont considérables, tant il est un vecteur d'acculturation accélérée.

Mais ce n'est pas cela qui a motivé en priorité ce choix initial. C'est que, d'une part, fort de son « irresponsabilité éthique » (comme l'écrivit Roland Barthes) ou de la non obligation socioéconomique qui guide sa pratique de la mobilité, le touriste, qu'il soit d'élite ou de masse, pionnier ou pèlerin, est l'acteur d'une mobilité non pas gratuite mais, en apparence du moins, sans raison impérative ou sans motif d'importance. Contrairement au missionnaire, au travailleur émigré ou à l'ethnologue, le touriste est un itinérant pauvre en motifs ou en alibis, voulant dire par là que ses usages, ses choix de mobilité et de destination tendent à se réduire à l'expression brute d'un imaginaire du voyage que ne viennent guère ou fort peu brouiller d'autres finalités. Voyageur que n'emporte aucune « cause » ou nécessité, le touriste désire tout haut ce que d'autres rêvent tout bas. C'est là son « moindre défaut » et l'un de ses intérêts principaux.

D'autre part, et surtout, le tourisme (au sens large de mobilité d'agrément) est un des derniers produits historiques de la mobilité. De ce fait, par imitation et simulation, toutes les formes de mouvements qui l'ont précédé tendent à se récapituler en lui : nomadisme, vagabondage, exploration, séjour, etc... Le tourisme est à bien des égards un lieu de synthèse et de reproduction ludique, symbolique ou rituel de modèles préexistants. Bachelard (en commentaire d'une célèbre métaphore de Descartes) écrivit que l'éponge « nous montre la spongiosité. Elle nous montre comment une matière

1. Jean-Didier Urbain, *Secrets de voyage, menteurs, imposteurs et autres voyageurs invisibles*, Paris : Payot et Rivages (coll. Essais), 1998, 464 p.

2. Détail de la rencontre.

s'emplit d'une autre matière ». Le touriste, lui, est un itinérant-éponge, qui s'est empli d'autres itinérants, dont il se réapproprie, et résume (à tort ou à raison et plus ou moins bien, il est vrai), les regards, les usages et les espaces d'élection. Il est de ce fait, au fond de l'éprouvette de la mobilité, une sorte de précipité de ses diverses formes.

Le modèle culturel du touriste devient ici un paradigme (au sens linguistique du terme) en ce qu'il se subdivise ou se décompose en une panoplie de mentalités, une série de pratiques et une collection de lieux observables dans le cadre de l'expérience touristique : attitudes, comportements et espaces. De ce point de vue, le champ du tourisme est un peu une sorte de laboratoire de la mobilité, avec ses inventeurs, ses expérimentateurs, ses échantillons-types de population et ses comptes-rendus d'expérience. Ces derniers se nomment rapports administratifs, typologies, relations de voyage (récits, journaux, correspondances ou cartes postales), photographies et autres témoignages.

## LA MOBILITÉ COMME CONCEPT

Puisque c'est « des mobilités dans tous leurs états » qu'il s'agit ici - et ces protocoles d'expertise, d'analyse et de diagnostic étant posés -, qu'en est-il tout d'abord de la définition des formes et des types de la mobilité ?

Comme fait humain émanant d'un modèle culturel, la mobilité est donc un événement qui résulte de la conjonction d'un projet (d'un modèle de représentation), d'un théâtre des opérations (d'un modèle d'espace) et d'un usage scénographique (d'un modèle d'action). Il me semble alors qu'il faut en premier lieu distinguer deux logiques principales de mobilité :

- Celle qui relève en propre de la migration ou du déplacement, au sens étymologique des termes. Migration, du latin *migratio*, signifie « passage d'un lieu à un autre », lui-même dérivé de *migrare*, qui signifie « changer de résidence ». Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, migration a le sens de « déplacement d'une population qui quitte un pays pour un autre ». De fait, déplacement réfère à un mouvement limité ou fini qui signifie « changer de place », autrement dit à une mobilité de transfert - de résidence ou de sédentarité. Ici, l'itinéraire (signifiant « chemin à suivre pour aller d'un lieu à un autre ») qui caractérise cette première forme de mobilité, renvoie donc à l'idée d'un parcours de transplantation.

- Celle qui relève en propre du périple ou du circuit, au sens, une fois encore, étymologique des termes. Périple, du latin *periplus*, signifie « navigation autour d'une mer, d'un continent », emprunté du grec *periplous*, composé de *peri*, « autour » et de *plein*, « naviguer ». À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, même si cet emploi est jugé abusif par les puristes, périple en vient ainsi à signifier spécifiquement une mobilité circulaire, dont le point d'arrivée se confond avec le point de départ - ce à quoi renvoie également circuit, du latin

*circuitus*, « faire le tour », dont le dérivé verbal sera circuler. Ici, l'itinéraire, qui caractérise cette seconde forme de mobilité, renvoie donc à l'idée d'un parcours de circulation.

Bien sûr, cela une fois posé ne suffit pas à définir la mobilité dans tous ses états, même si cela permet de distinguer deux types fondamentaux de mobilité - deux perceptions, deux usages et même deux espaces bien distincts (car n'est-ce pas son usage qui fait l'espace ?). Encore faut-il, afin de ramifier cette opposition initiale, intégrer des modalités introduisant de la variation - ce qui, on va le voir, nous conduit notamment à identifier le voyage comme une catégorie particulière de la mobilité.

Qu'il s'agisse de transplantation ou de circulation, ces modalités seront temporelles et porteront donc sur le fait que la mobilité de transfert ou de circulation peut être durable (prolongée ou perpétuelle) ou bien alternative (éphémère ou provisoire).

Quand la transplantation a pour modalité temporelle le durable, la migration devient alors émigration et renvoie à un procès de sédentarisation. Notons à ce propos que le malaise de nombre d'émigrés provient du décalage ou de la dysharmonie entre un usage de la mobilité de transplantation, qui relève du durable, et d'un projet, qui relève de l'alternatif : d'où un vécu déséquilibré de l'espace d'installation, lieu de séjour permanent qui, miné par l'idée du retour, devient ainsi un lieu d'exil.

Quand la transplantation a pour modalité temporelle l'alternatif, la migration devient alors séjour ou encore villégiature et renvoie alors à un procès de résidentialisation. Ici, personnellement, je distingue radicalement dans la sphère du tourisme, la villégiature du tourisme proprement dit, en tant qu'il s'inscrit dans la logique d'un parcours de circulation, tandis que la première s'inscrit dans celle de la transplantation. Par opposition au tourisme, le nerf de la villégiature est l'installation. Comme l'écrivit (une fois encore) Roland Barthes, un résident est « un touriste qui répète son désir de rester » - mais qui, au bout du compte, inscrit dans l'alternatif, arrête un jour de répéter ce désir, et s'en retourne chez lui.

En contrepoint de cette réflexion, on pourrait dire que l'émigré exilé évoqué plus haut est, quant à lui, un résident qui répète son désir de partir ; mais qui, inscrit dans le durable et vivant mal cette contradiction entre usage et projet, désespère finalement de retourner chez lui.

Quand la circulation a pour modalité temporelle le durable, le périple devient alors nomadisme et renvoie à un procès de « mise en itinérance » perpétuelle. Comme le notait justement l'écrivain-voyageur Bruce Chatwin, dans *Le chant des pistes*, pour le nomade, la mobilité n'a ni début ni fin. C'est sa résidence qui relève de l'alternatif, en tant qu'elle est toujours de transit.

Quand la circulation a pour modalité temporelle l'alternatif, le périple devient alors exploration, pèlerinage, compagnonnage ou tourisme et renvoie à un

procès de mise en itinérance provisoire. Cette mobilité, contrairement à celle du nomade, ne se conçoit et ne se définit au fond que par l'idée du retour à un point résidentiel de référence, source et but à la fois. D'où, me semble-t-il, cette utilisation abusive du concept de nomadisme dans le cadre de l'anthropologie du tourisme - et aujourd'hui en sociologie - qui voit du nomadisme partout. De surcroît, cet emploi figuré du concept, sans précaution d'usage, l'amalgamant à l'errance ou l'associant au vagabondage, confondent ainsi l'ambulant et le divagant.

Le nomadisme est le contraire du voyage au sens de sortir de soi, de chez soi, de passer des frontières ou encore d'affronter l'imprévu. Le nomade est un homme de territoire et de répétition qui est chez lui dans la mobilité. Il n'en sort donc pas en circulant. Au contraire, il y reste. Ce n'est pas un sédentaire en vadrouille - et des questions comme celles que se posèrent un Kerouac ou un Chatwin n'ont aucun sens pour lui : « Pourquoi ne suis-je pas resté chez moi ? » s'interroge le premier (*Les anges vagabonds*, 1965) et « Qu'est-ce que je fais ici ? » est le titre d'un ouvrage du second (*What am I doing here ?*, 1989).

Je me souviens d'une rencontre avec un poète Touareg nommé Awad. Il s'opposait justement à cette récupération du nomadisme par le regard occidental, ce dernier voyant dans le nomade un modèle de l'errance et du voyageur. Le nomade ne devient un voyageur que dans ce regard-là ; et ce nomade de rappeler à cette occasion que les gens de sa culture circulent à l'intérieur d'un territoire, selon un itinéraire programmé, voire ritualisé, ce qui les définit bien davantage comme des sédentaires parcourant leur territoire - tout comme d'autres explorent leur domaine sans sortir de chez eux : « Est-il assuré que circuler soit le contraire d'habiter, que le premier incite à la célérité et le second à la sédentarité ? » se demande Pierre Sansot. Il répond : « Il nous paraît possible de dépasser dès maintenant cette opposition - du moins dans certaines circonstances. Habiter, c'est d'abord avoir des habitudes à tel point que le dehors devient une enveloppe de mon être et du dedans que je suis. C'est pourquoi on peut affirmer que, d'une certaine manière, j'habite une ligne de bus, dès lors que je l'emprunte chaque jour » (*Du bon usage de la lenteur*, 1998). L'année est au nomade ce que la journée est à l'utilisateur régulier du bus. Après tout, que ferait un nomade s'il prenait des vacances, interrompant sa mobilité coutumière ? Partirait-il en... voyage ?

C'est bien pourquoi il me paraît légitime de distinguer le voyage de la mobilité - ou le voyageur du voyageant. Le nomade, qui naît et meurt dans la mobilité, qui vit dans la mobilité comme on respire, dont le voyage est sans début ni fin, n'est pas un voyageur ; pas plus, me semble-t-il, qu'un sédentaire qui n'aurait pas l'idée de l'ailleurs et l'envie (le projet) de s'y rendre un jour ou, au contraire, casanier volontaire, de n'y aller jamais, ne serait véritablement un sédentaire. L'un et l'autre, ce nomade et ce sédentaire, sont dans des univers homogènes, des mondes sans contre-mondes, sans alternative ou sans contraire ; or c'est de cette

alternative, de ce contraire, vagabondage du séjour dans l'ailleurs s'opposant à la mobilité ou à l'installation dans l'ici, que le voyage naît, c'est-à-dire son concept - son idée. On peut circuler ou se déplacer et ne pas voyager. L'important est donc dans l'idée, c'est-à-dire le projet. Or le projet est un des trois modèles constitutifs du modèle culturel, ce qui repose le problème de la circularité, de l'interaction de ces modèles.

Je serais enclin en dernière instance à penser que c'est l'image qui fait voyager - et donc que usages et espaces suivent les « humeurs » du modèle de représentation, c'est-à-dire du projet. Si c'est l'usage qui fait l'espace, alors c'est l'idée qui fait l'usage, précipitant souvent le voyageur dans une réalité qui n'est pas à la hauteur de son image. Cela revient ainsi à dire que voyager est d'abord un projet - et qu'une mobilité sans projet de passage dans l'ailleurs, hors de chez soi, c'est-à-dire dans un espace perçu et vécu comme tel (et peu importe alors que cet espace soit lointain ou proche, exotique ou non) n'est pas un voyage. C'est-à-dire, dans cette perspective phénoménologique, que l'homme qui voyage est d'abord un homme qui a l'idée du voyage - qui déplace avec lui non seulement son corps et une intelligence logistique (une compétence stratégique) mais encore un imaginaire : un modèle d'interprétation ou de perception, un modèle de référence qui, selon les voyageurs, produit à des degrés divers la sensation de dépaysement, d'altérité, de sortie réussie hors d'un univers initial et de ses repères - et ce quel que soit l'espace.

Certains voyageurs confessent ainsi qu'ils se sentent presque partout chez eux (ou du moins comme chez soi en certaines terres étrangères) et d'autres, au contraire, qu'ils se sentent étranger partout (y compris chez eux) - en conséquence de quoi on peut appeler ceux-là des « voyageurs de l'immédiat ». Cet état d'étrangeté à domicile, il va de soi, peut être perpétuelle et pathologique ou bien provisoire et volontaire - à l'instar de Fernand Braudel déclarant vouloir « parler de la France comme s'il s'agissait d'un autre pays » - comme s'il n'en était pas (*L'identité de la France*, I - Espace et histoire 1986).

Mais, tout en demeurant dans la sphère psychologique de l'expérience du voyage, nous sortons ici de la sphère de la mobilité - dans la mesure où ces voyages, qui définissent notamment l'état de l'ethnologue de proximité, peuvent être dans certains cas immobiles ou presque !

Cette dimension existentielle du voyage, la seule observation ne peut la faire clairement percevoir. Tout au plus peut-elle parfois contribuer à nous la faire deviner, à travers, par exemple, les stratégies sociales mimétiques, fusionnelles ou d'assimilation des uns, et les stratégies de distinction, de résistance ou de repli des autres. À charge dès lors, pour l'anthropologue, d'identifier l'idée, de la décrypter, de découvrir, sous le costume physique du voyageur, son costume psychologique. Pour ce faire, il faut avoir recours à d'autres sources, tels que les entretiens, les témoignages et autres relations de voyage.

## LA MOBILITÉ COMME OBJET DE RÉCIT

Pour finir, j'en viendrai au récit de voyage, c'est-à-dire, « dans tous ses états » narratifs, à la mobilité racontée, à son exploitation scientifique ou à ses diverses utilisations heuristiques. Que nous apprend au juste du voyage et du voyageur un récit de voyage ? Plusieurs niveaux de lecture sont possibles quant à la reconstruction du sens ou de la réalité de la mobilité qu'ils racontent. C'est là une affaire de contrat de lecture entre le chercheur et l'auteur-narrateur-voyageur.

Le premier contrat de lecture, le plus ordinairement passé entre auteur-voyageur et chercheur, peut être dit fiduciaire. Il consiste à croire que ce qui est dit de l'expérience du voyage est vrai : actions, descriptions, événements, sensations éprouvées. Sur la base de ce contrat, le récit est donc considéré comme un rendu référentiel - une restitution ou un reflet de l'expérience - et analyse en conséquence comme ce à travers quoi le chercheur peut reconstruire espaces et usages du voyage : les lieux et les comportements dans leur réalité, c'est-à-dire la pratique du voyage elle-même, telle qu'elle est ou a été.

Seulement voilà, consciemment ou non, dans quelle mesure ce contrat est-il respecté par le narrateur lui-même ? En ce domaine, comme en d'autres (et sans penser ici aux fabulateurs), le voyageur, en se pliant, même à son insu, à certaines lois du genre ou à une façon de dire, est un menteur sincère. Dans quelle mesure dit-il vraiment ce qui est, ce qu'il voit, fait ou mime ce qu'il ressent ? Il ne peut, au mieux, étant un modèle d'interprétation en mouvement, que dire ce qu'il pense voir, faire ou ressentir, ce qui n'est pas la même chose.

Dès lors que l'expérience est passée au crible d'une théorie qui conditionne tout autant le souvenir que l'expression d'une pratique, quelle est, à ce second niveau de lecture, la valeur de témoignage du récit de voyage ? Le récit n'est plus tant le reflet d'un comportement qu'un filtre à travers lequel s'exprime une attitude, c'est-à-dire l'image d'une pratique interprétée : édulcorée, censurée, idéalisée ou exagérée à des degrés divers. Aussi, distinguant l'idée du voyage du voyage lui-même, le récit sera-t-il alors, en fait, la matière à partir de laquelle se reconstruit non une pratique mais une phénoménologie de l'usage du voyage.

Quel est ce filtre ? Son identification détermine un troisième niveau de lecture et d'exploitation heuristique du récit de voyage. Pour le définir, je ferai référence ici à Paul Ricœur (*Temps et récit*, 1983-1985) et à René Girard (*Mensonge romantique et vérité romanesque*, 1961). Du premier, on retiendra que la rationalisation de l'activité cognitive et affective de l'homme procède toujours du désir d'une mise en intrigue du monde lui donnant sens. Et du second, que ce désir présuppose un détour par un médiateur qui lui procure une image finalisée de lui-même, un programme ou un scénario d'accomplissement : c'est-à-dire, un modèle de désir et d'action justifiant le choix d'objet. L'un définit la fonction, et l'autre la nature du modèle de perception. Elles sont l'une et l'autre narratives : ce filtre est

narratif. On posera donc ici, hypothèse anthropologique et historique, une inévitable médiation à l'origine des discours sur le voyage.

On peut ainsi en venir à concevoir que le récit de voyage est toujours l'hyper-récit d'un hypo-récit, le premier reprenant la structure ou le fond d'un récit antérieur qui détermine sa mise en forme et/ou son contenu : son style et son sens. Dans ces conditions, ce troisième palier d'exploitation heuristique du récit de voyage sera une recherche qui visera à identifier les médiations : les programmes narratifs de référence de la mobilité des voyageurs.

En résumé, nous sommes conduit à distinguer trois usages heuristiques possibles et complémentaires du récit de voyage :

- L'usage référentiel, fondé sur un contrat de lecture fiduciaire, sur la base duquel le récit sert à reconstruire un comportement, une pratique ou un vécu du voyage ;
- L'usage phénoménologique qui, relativisant le respect du contrat susnommé, se sert du récit du récit non pour reconstruire une pratique mais une attitude, une perception ou une théorie du voyage ;
- L'usage hyper-narratif qui se servira du récit de voyage pour étudier l'interface entre pratique et théorie : le rapport entre usage, discours et médiation.

Pour autant, cela ne veut pas dire que le récit de voyage au regard d'un souci d'objectivité est un matériau inutilisable. Tout dépend de ce que l'on veut objectiver de la mobilité : ses pratiques, ses lieux ou ses mobiles.

Sous la mobilité, le mobile, qui renvoie à la question initialement posée :

Qu'est-ce qui fait voyager les hommes ? Qu'est-ce qui les fait se transplanter ou circuler ? La réponse est toujours : le projet. Et ce projet structure l'imaginaire, comme le rêve a une forme narrative. C'est un scénario, un roman, une image : dans tous les cas, c'est un programme d'action, déterminé par une représentation, qui s'est choisi un lieu de réalisation. Tout part de là. Des cas récents montrent la puissance de l'image. Pourquoi, par exemple, les Allemands de l'Est ont-ils voulu, après la chute du mur de Berlin, passer à l'Ouest sinon au nom d'une certaine image de l'Occident ? Suivent les désillusions qui, ruinant le modèle, induisent les usages et les déceptions que l'on sait. Pourquoi voyage-t-on ? Peut-être pour se fondre à une image, un récit, un scénario, espérant sa coïncidence avec le réel. Seulement voilà, on l'a dit : le réel, bien souvent, n'est pas à la hauteur des ambitions du récit et la médiation, qui a tout déclenché, se révèle être un fantôme de désir inadapté à la réalité. Reste, en conclusion, que la structure anthropologique de l'imaginaire du voyage est une constellation de scénarios de possibles narratifs irriguant les désirs de mobilité ; et que, en conséquence, la recherche sur la mobilité et le voyage ne peut pas faire, tôt ou tard, l'économie de l'expédition dans ce labyrinthe des possibles : un dédale où l'on apprend, entre autres leçons, que si, pour les uns, voyager, c'est être ou devenir étranger, pour les autres, c'est être ou devenir soi.

# Catégorisation statistique et harmonisation européenne : l'exemple des catégories socioprofessionnelles

## Annick KIEFFER

Ingénieur de recherche à l'Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaine (IRESCO-CNRS), Annick KIEFFER est responsable du séminaire sur la construction des nomenclatures harmonisées au niveau européen dans le cadre du programme du CNRS *Identités en question*. Elle conduit également des recherches sur la démocratisation de l'enseignement en France avec Marie DURU, Institut de recherche sur l'éducation (IREDU), Université de Dijon.

Les programmes de recherche de comparaisons internationales, dès lors qu'ils mobilisent des données quantitatives, supposent la production de données comparables. Le chercheur peut s'appuyer sur des agrégats fournis par les organismes statistiques internationaux ou effectuer lui-même ce travail d'harmonisation. Dans les deux cas, cette opération implique des procédures spécifiques à partir des données issues des institutions statistiques nationales. La simple lecture des chiffres fournis sur un pays donné - et a fortiori leur interprétation - est ardue si l'on ne possède pas par ailleurs une connaissance du pays permettant de donner du sens aux termes qui y sont utilisés pour nommer et décrire. Un travail d'explicitation des notions et des catégories en usage, de leur mode de construction et de leur champ sémantique est donc un préalable nécessaire pour lire et interpréter les données ou pour leur faire subir un traitement particulier à des fins de comparaison.

Ce travail de standardisation des notions et des concepts vise à constituer des « espaces de commune mesure », et à créer des « équivalents universels » (Desrosières, 1998), c'est-à-dire dans le cas des statistiques sociales d'un langage commun nécessaire à toute mise en comparaison (Grais, 1999). On ne saurait oublier toutefois que ce langage commun est un masque qui recouvre des notions indigènes reflétant des réalités, des conventions sociales, politique, juridiques qui diffèrent et parfois divergent selon les pays. Les historiens de la statistique se sont attachés à montrer le

caractère historiquement et géographiquement situés de ces opérations de construction de l'objet (Topalov, 2000) que la divergence de vocabulaire révèle (ex. seuil de pauvreté dans les pays anglo-saxons, exclusion en France, Hacking, 2000). On assiste ainsi à la diffusion d'un « volapük » international (J-C. Barbier, 2000), d'une langue qui n'est plus de l'anglais, qui donne l'illusion que les mots veulent dire la même chose partout et pour tous. Pourtant toute comparaison doit nécessairement recourir à des mots communs, qui correspondent à des niveaux plus vastes d'objectivation et qu'il est nécessaire d'explicitier.

Cette question de l'harmonisation est abordée ici à partir de l'examen des nomenclatures socioprofessionnelles dans deux pays européens, la France et la Grande-Bretagne et de la politique menée au niveau européen par Eurostat en vue de produire une nomenclature socio-économique harmonisée.

## EN FRANCE, LA SUPRÉMATIE DE LA NOMENCLATURE DES PROFESSIONS CATÉGORIES SOCIALES

Le système français de classification socioprofessionnelle renvoie à la tradition sociologique française, en premier lieu Emile Durkheim, mais aussi Marcel Mauss, Maurice Halbwachs. Les luttes pour le classement, menées tant par les individus que par les groupes sociaux sont considérées comme un des moteurs de la dynamique des sociétés. Ainsi la nomenclature française prend en compte les processus sociaux à l'œuvre, en particulier l'action collective au sein des entreprises, qui s'inscrit dans les conventions collectives de branches qui font l'objet de négociations souvent âpres. Laurent Thévenot, l'un des principaux concepteurs de la nomenclature PCS, a appelé « investissements de forme » ces conventions dont les accords collectifs professionnels sont un exemple, et les agrégats statistiques un autre.



Les catégories socioprofessionnelles ont été utilisées pour la première fois en France au Recensement de 1954. Auparavant deux nomenclatures étaient utilisées dans les Recensements, d'une part la classification des métiers qui consistait en une agrégation de métiers et était organisée sur le modèle corporatif, de l'autre une nomenclature de positions. Les Catégories Socio-professionnelles (CSP) ont été conçues par Jean Porte d'une manière pragmatique et raisonnée à partir de corrélations fortes des groupes sociaux avec certaines caractéristiques sociales. Cette procédure a été poussée davantage lors de la refonte de la nomenclature entreprise à partir de 1977 et qui a abouti à la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS) adoptée par l'INSEE en 1983.

Les statisticiens ont confronté la description que donnent les individus de leur emploi, ainsi que les mots qu'ils utilisent pour nommer leur profession, aux dénominations utilisées au sein des entreprises. Les dénominations ont été ensuite regroupées par analogie à partir de cas-types. D'autres informations ont été utilisées, a priori, lors de la conception de la nomenclature pour examiner les contours des groupes et fonder les coupures et, a posteriori, pour vérifier et valider la pertinence des découpages des catégories (ou classes) : atouts dont les individus de telle profession sont dotés, économiques ou culturels, profits attachés à leur position, conditions de travail (pénibilité, horaires par exemple). Il importe donc de distinguer clairement les principes qui président à la conception de la nomenclature (où il est fait appel à des caractéristiques extérieures à la profession) des procédures de construction et de codage (qui bannissent toute information extérieure).

*\* Des catégories discrètes ordonnées dans un espace multidimensionnel*

La construction des PCS nécessite au total 13 questions : activité, profession en clair, établissement employeur, adresse de l'établissement, statut de l'emploi, fonction exercée, classification, taille et orientation de l'exploitation agricole, nombre de salariés pour les indépendants, taille de l'établissement, apprentissage, temps plein ou temps partiel. Les critères de détermination des catégories sont le statut - qui sépare le salariat du non-salariat - l'activité, manuelle ou non, la fonction et le secteur d'emploi (depuis 1982) qui distingue l'emploi public de l'emploi privé.

Les PCS fournissent davantage une topographie sociale qu'une échelle hiérarchisée. Ainsi l'ordre de classement, comme le note Héran (1997), suit l'usage, commençant par les agriculteurs qui relèvent du secteur primaire, pour poursuivre avec les employeurs et indépendants de l'industrie et commerce, puis les salariés, en suivant alors une ligne hiérarchique descendante, des cadres supérieurs aux ouvriers, et terminant par les différentes catégories d'inactifs. Les actifs

chômeurs et les retraités sont classés selon leur dernière profession. La nomenclature repose sur un système emboîté catégories-professions (tableau 1). Le premier niveau définit 6 catégories d'actifs (agriculteurs exploitants ; artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles ; professions intermédiaires ; employés ; ouvriers). Le deuxième différencie les catégories selon les grands secteurs d'activité : fonction publique pour les employés par exemple, artisanat ou industrie pour les ouvriers. Enfin, le troisième niveau (les deux derniers chiffres) distingue les professions.

*\* Le rôle des conventions collectives*

Plusieurs sources sont utilisées pour classer et chiffrer les professions : directement auprès des individus (la description qu'ils donnent de leur place dans la division du travail dans leur réponse aux questions des enquêtes), et indirectement au travers de l'examen des conventions collectives (qui résultent des négociations, donc des rapports de force collectifs, au niveau national, de la branche et de l'entreprise) et des données factuelles collectées auprès des entreprises (telles que les Déclarations Annuelles Des Salaires, DADS) qui objectivent les pratiques de classification au sein des entreprises. La référence à l'établissement employeur est donc centrale, puisque c'est elle qui permet de se référer à la convention collective existant dans la branche d'activité dont il relève. Les informations fournies par les DADS sont importantes pour les petites entreprises qui n'ont pas de convention collective. Leur système de classification - et partant de rémunération - s'en inspire seulement. De plus, une partie des cadres sont hors convention, leur position et leur rémunération étant négociées individuellement. Pour ceux-là, il importe de disposer de données objectives permettant de les classer et de valider leur réponse (et de valider les critères de catégorisation, leur adéquation aussi bien que leur pertinence). Ce travail sur les intitulés des professions et sur les classifications des qualifications selon les branches est d'une très grande importance pour le chiffrage automatique des professions et pour la vérification des réponses, en particulier pour ce qui concerne les questionnaires du Recensement de la Population, qui sont auto-administrés (Chenu, 1997).

*\* Le rôle du CNIS. Un exemple, la rénovation récente des PCS (1998-2000)*

Le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) joue un rôle central tout au long de la chaîne de conception et de légitimation de la nomenclature. Il réunit statisticiens, partenaires sociaux (organisations patronales confédérales et de branches, industrie, banque, artisanat, transports routiers, organisations syndicales des salariés etc.), des utilisateurs tels que

chercheurs, collectivités locales et régionales, services statistiques de l'administration (en tant que producteurs mais aussi en tant qu'utilisateurs), organismes de sondage privés, services d'aménagement du territoire, d'urbanisme, etc. Le CNIS a formé des groupes de travail par grands domaines : fonction publique, employés, transports, informatique, artisanat, par exemple. Chacun de ces groupes a réfléchi, débattu, demandé l'avis d'experts, écouté les doléances des principaux partenaires sociaux, lu les conventions collectives, examiné les intitulés, les systèmes de classification des emplois, remis un rapport de synthèse.

Le rapport remis par le groupe de travail sur l'artisanat, par exemple, montre bien le rôle des transformations institutionnelles et juridiques sur le classement des professions. La définition est d'abord juridique : relèvent de l'artisanat les entreprises qui ont des activités manuelles et ont au plus 10 salariés. Mais les critères varient et sont en grande partie un héritage de l'histoire ; ainsi les poissonniers sont inscrits au répertoire des Métiers, mais pas les restaurateurs. En Alsace et en Moselle, la définition de l'artisanat est héritée de la tradition germanique et il n'y a pas de limite au nombre de salarié ; c'est la nature de l'activité (industrielle ou artisanale) qui prime. Depuis le décret de 1995, une entreprise artisanale ayant au plus 10 salariés au moment de sa création peut être inscrite au Répertoire des Métiers et y rester par la suite, même si elle en a davantage. De plus, les entreprises artisanales peuvent être individuelles ou sous forme de société (un peu moins d'un tiers), les chefs d'entreprise devenant ainsi des gérants salariés d'entreprises artisanales. Cette évolution devrait amener une modification de la définition de l'artisan qui devrait être le chef d'une entreprise artisanale inscrite au Répertoire des Métiers, qu'il soit à son compte ou qu'il soit gérant salarié.

Les employés ont été l'objet d'une attention particulière (rapporteur M. Gollac). Au moment de l'élaboration de la nomenclature PCS, on ne disposait pas des mêmes connaissances sur les employés que sur les ouvriers ou les cadres. Les employés sont dispersés entre les branches d'activité économique, d'autres sont salariés des ménages ce qui n'institue pas des professions clairement définies (services aux particuliers) ; on relève une part importante d'emplois « atypiques » tels que le temps partiel (essentiellement féminin) et les contrats à durée déterminée (CDD) y compris au sein de la fonction publique. Contrairement aux ouvriers, les employés ne sont pas distingués selon leur niveau de qualification, mais on se heurte au problème d'une définition admise de la qualification des employés. C'est donc l'éclatement de leur situation qui les caractérise. Une fraction des employés ont des conditions de travail qui se rapprochent de celles des ouvriers non qualifiés, on observe également une distinction entre métiers organisés sur le mode industriel ou bureaucratique et d'autres fonctionnant sur le mode

artisanal ou domestique. Certaines professions, rappelle le rapporteur, ont été rangées parmi les employés plutôt que parmi les professions intermédiaires ou les ouvriers sur des critères de sexe. Les employés devraient donc être distingués par niveau de qualification, le clivage entre public et privé rendu systématique et les employés administratifs isolés des employés de service au sein de la fonction publique.

#### *\* Enjeux politiques des catégorisations sociales*

Certaines catégories sont numériquement importantes et se révèlent finalement insuffisamment détaillées. Ainsi les carrières des femmes sont rendues invisibles tant elles sont concentrées dans des catégories très agrégées comme les employées administratives et les employées de commerce. Par contraste, la différenciation des ouvriers par niveau de qualification exprime bien le rôle politique et social des ouvriers de la grande industrie (essentiellement métallurgique) dans la société française d'après-guerre. Par ailleurs on peut se demander ce qui justifie le niveau très détaillé des catégories d'agriculteurs, alors que cette catégorie a connu un déclin proche de l'anéantissement sur le siècle. Les raisons sont liées à la politique agricole du pays et au poids des agriculteurs dans la vie sociopolitique du pays.

#### *\* Une catégorisation socialement légitime*

Un rapport de l'Inspection Générale de l'INSEE (H. Faucheux, G. Neyret, 1999) dans le cadre de la rénovation de la PCS confirme l'attachement des utilisateurs des PCS à ce mode de catégorisation sociale. Elle n'a pas de concurrence. En atteste son usage commun tant par les médias (sondages, études de marché, études de consommation, presse), que par les chercheurs qui l'apprécient et l'utilisent couramment. Les dénominations sont d'autant mieux acceptées qu'elles renvoient aux mots en usage dans l'environnement professionnel, combinant les dénominations des conventions collectives avec les dispositions administratives et juridiques. Elles sont perçues comme un vocabulaire naturel. Les auteurs relèvent toutefois des zones floues. Les conventions collectives ont certes permis une plus grande unification dans le vocabulaire utilisé pour désigner et décrire la profession ou le métier, c'est loin d'être le cas dans le secteur tertiaire. Il importe donc de disposer pour les employés d'une partition de groupes professionnels identifiables aussi robuste et pertinente que pour les ouvriers. Les employés de service pourraient être isolés. De même les cadres seraient mieux discriminés si les enseignants étaient séparés et les professions libérales regroupées avec les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés. À l'inverse, les ouvriers de type industriel et artisanal pourraient être regroupés, de même que les gros et moyens agriculteurs, les professions libérales et les entrepreneurs ayant plus de 10 salariés (cf. tableau 2).

## EN GRANDE-BRETAGNE : LA TRADITION DES NOMENCLATURES SOCIOÉCONOMIQUES

La Grande-Bretagne a été le premier pays à élaborer des nomenclatures socioprofessionnelles. La statistique publique produisait jusqu'en 2000 deux types de classifications différentes, *Social Class Based on Occupation* (SC) et les *Socio-economic group* (SEG). La première a été instituée par T. H. C. Stevenson dès 1911 et utilisée pour la première fois en Grande-Bretagne en 1913 pour classer la population dans des variables à la fois économiques et sociales pour le *UK General's Registrar Social Class Scheme*. Elles s'inscrivent dans une tradition de classements sociaux utilisés au 19<sup>ème</sup> siècle en particulier par les hygiénistes (Szreter, 1996, réédité en 2000). Elles sont fondées sur le statut et sont strictement hiérarchisées : *professional occupations* (professions libérales et une partie des cadres supérieurs intellectuels, ingénieurs), *intermediate occupations* (cadres dirigeants, enseignants du primaire, officiers et police.), *skilled occupations* (emplois qualifiés) subdivisées en *non-manual* et en *manual, partly skilled occupations, unskilled occupations* et *armed forces and inadequately described*. Les classes y sont des regroupements de professions et de types d'industrie avec une dimension culturelle plus ou moins circonscrite au niveau d'éducation. Cette nomenclature a influencé la conception de la nomenclature internationale CITP qui a été adoptée en 1958 par le BIT (Duriez, Ion, Pinçon et Pinçon-Charlot, 1991). La seconde, introduite en 1921, et devenue SEG (*socio-economic group*) en 1950, compte 17 postes et regroupe les emplois de même statut social et économique. Elle combine donc davantage de critères : outre la profession, elles prennent en compte le statut (indépendant ou salarié), la taille de l'établissement et pour les salariés la position hiérarchique.

Les propositions de rénovation de ces nomenclatures ont été confiées par l'*Office for National Statistics* (ONS) à une équipe de chercheurs britanniques, David Rose et Karen O'Reilly, de l'Université d'Essex, à laquelle Peter Elias s'est joint pour la mise en

conformité avec la nomenclature CITP communautaire<sup>1</sup>. Tous deux adhèrent à la nomenclature de classes élaborée par J. Goldthorpe et ses collègues, R. Erikson et L. Portocarero (cf. tableau 3) et vont tendre à le faire adopter par la statistique publique. La première ligne de clivage (Rose, 1998 ; Rose et O'Reilly, 1997) sépare les employeurs qui achètent le travail et exercent un certain degré de contrôle et d'autorité sur lui et les employés qui vendent du travail et se placent eux-mêmes sous le contrôle des employeurs ; et enfin les indépendants qui ne sont ni l'un ni l'autre. Le deuxième niveau de distinction, au sein des salariés, prend en compte les conditions d'emploi saisis par le type de contrat en deux catégories, la relation de service ou le contrat de travail<sup>2</sup>. Celui-ci caractérise les positions au sein de la classe ouvrière ; il comprend un échange d'argent de court terme et spécifique contre un effort. Le premier distingue les positions des cadres, managers, professions libérales et cadres supérieurs administratifs, selon le contrat, de long terme, par lequel les salariés reçoivent des compensations présentes et futures de leur employeur. Les employés et cadres administratifs moyens ou les agents de maîtrise qui ont une forme mixte de relation d'emploi et de relation de service occupent une position intermédiaire. La classification comprend plusieurs niveaux d'agrégation, une version très agrégée en 3 postes correspondant à un découpage de la société en positions supérieures, moyennes et inférieures une seconde en 5 postes qui sépare les indépendants des salariés au niveau intermédiaire et la maîtrise des catégories d'exécution pour les travailleurs ; en 8 et 9 postes plus détaillés aux niveaux supérieurs et inférieurs (distinguant les niveaux de qualification et les chômeurs de longue durée et inactifs ; enfin le niveau le plus fin est compatible avec la CITP européenne (CITP88.COM).

Le schéma de classe de Goldthorpe n'est toutefois pas repris tel quel. D'une part, dans la nouvelle nomenclature britannique (NS-EG, cf. tableau 4), les *professionals* sont répartis en trois catégories ; la plus élevée est réservée aux cadres dirigeants des entreprises et aux chefs de grandes entreprises, les autres cadres supérieurs et chefs de moyennes entreprises formant une seconde catégorie. Les contours des cadres intermédiaires sont inchangés. Mais c'est surtout au niveau des ouvriers et employés que la différence est la plus importante. L'introduction du critère de contrat de travail plutôt que celui de nature (manuelle ou non) de l'activité et le rôle plus important attribué à la responsabilité et à la fonction amènent à fondre ces deux catégories de salariés et à les distinguer plus finement selon leur niveau d'autonomie et de responsabilité (en trois niveaux). Les chômeurs et les retraités sont affectés à la catégorie de leur dernier emploi. Une catégorie particulière est créée pour les chômeurs de longue durée et aux inactifs. Enfin les agriculteurs sont classés avec les indépendants sans salariés. Il s'agit ici d'une nomenclature strictement hiérarchique.

1. La *Standard Occupational Classifications* (SOC), ou classification des emplois, a été rénovée et imbriquée dans la NS-SEC. Elle comprend 371 *Occupational Units Groups*, dont chacun a été réexaminé afin de le classer au sein de la nouvelle nomenclature socioéconomique.

2. Les données rassemblées par Rose et O'Reilly pour valider les critères et les choix de classements, issues des *Omnibus Surveys* confirment pour ces auteurs le caractère discriminant des relations de service et des relations de travail : « *employment within a service relationship continues to be characterised in terms of the payment of a salary and the promise of long term prospects, such as an incremental wage rises and promotion, within a career structure, in return for commitment to the employing organisation ; The data also show, more importantly, that this is in contrast to work regulated by labour contract, in which it is much likely that wages are paid weekly or hourly, and which entails closer supervision and fewer prospects than work in the service class* ». (Rose et O'Reilly, 1998, p. 727).

Cette classification, fondée sur une démarche conceptuelle déductive (que l'on peut opposer à la démarche inductive et plus pragmatique adoptée pour les PCS en France) sur des critères qui peuvent apparaître proches de ceux mis en œuvre dans les PCS françaises, en diffère sur un point crucial : les critères sont définis par les chercheurs et ne découlent pas d'un mode de construction plus pragmatique tendant à refléter la division sociale du travail. La procédure de mesure est définie par ses auteurs de la manière suivante : un concept, un critère, une mesure. La pertinence de la nomenclature est fondée par la théorie - qui n'est pas synonyme d'idéologie - et validée par les critères qui en découlent. Il faut donc tester si les critères de validité saisissent bien ce qu'ils sont censés saisir.

D'autres nomenclatures ont cours en Grande-Bretagne. Une mesure continue des positions sociales est parfois préférée, car elle permet un nombre illimité de distinctions entre groupes professionnels et présume que les différences entre groupes professionnels peuvent être saisies par une seule dimension, un indicateur combinant le prestige des professions et les salaires (Blackburn et Prandy, 1997, Ganzeboom *et al.* 1992).

### LE PROCESSUS D'HARMONISATION EN EUROPE : CONSTRUCTION D'UN LANGAGE COMMUN ?

La mission d'Eurostat (Everaers, 1999) est de fournir les outils statistiques nécessaires à la mise en œuvre de la politique sociale communautaire. Le premier objectif est donc de disposer de données comparables. Son effort a porté sur l'intégration statistique, c'est-à-dire sur la production de données combinant des sources primaires (nationales) pour produire des indicateurs spécifiques pour les besoins communautaires. L'harmonisation porte essentiellement sur les définitions des concepts, sur la liste des variables nécessaires à la production d'indicateurs sociaux communautaires et sur la coordination des procédures (dans le but de sélectionner les « meilleures pratiques » et d'impulser une démarche dite de « qualité » de rationalisation bureaucratique).

En 1993, la commission européenne a demandé à Eurostat de développer des indicateurs statistiques sociaux. Eurostat a entamé ce projet en 1995-96 au second groupe de Sienna et au séminaire de Mondorf en 1996 où les débats portèrent sur les alternatives allant d'une enquête sociale globale à une approche descendante utilisant l'information nationale disponible. C'est cette option qui l'emporta. Il s'agissait de créer une liste d'indicateurs fondés sur des variables déjà produites par les États membres, et en particulier d'introduire une nomenclature socioéconomique communautaire.

L'étude préliminaire confiée à Bernard Grais, consistait à dresser un inventaire des nomenclatures socioéconomiques (SEC) en Europe, ainsi qu'un tableau

des besoins des utilisateurs actuels et potentiels ; et de définir des objectifs et à déterminer des principes de construction d'une future nomenclature harmonisée. Un questionnaire a été adressé auprès des instituts nationaux de statistique des États membres portant sur l'utilisation de CSE, puis son nom, ses objectifs, ses principes de construction, sa structure, la description des catégories qui la composent, les unités statistiques, la population couverte, les domaines pour lesquels la classification est employée, les variables nécessaires à la codification, un aperçu historique. Douze pays ont répondu ainsi que la Norvège qui n'est pas membre de la Communauté. Neuf pays en utilisent une ou plusieurs (Irlande, Grande-Bretagne, Autriche) seules l'Allemagne, l'Italie et le Luxembourg n'en ont pas officiellement. Les pratiques diffèrent. En Espagne par exemple, les individus sont classés en groupes homogènes selon un certain nombre de caractéristiques sociales, économiques et culturelles ; l'Irlande utilise deux nomenclatures proches des SC et SEG britanniques ; l'Autriche produit une classification des actifs selon le système d'assurance sociale et introduit un ordre hiérarchique selon la position dans l'emploi, et une autre nomenclature qui classe les individus des ménages selon le régime de l'assurance sociale et le niveau d'éducation du chef de ménage (un homme). Deux pays ont adopté la nomenclature élaborée par Goldthorpe, Erikson et Portocarero, les Pays-Bas et la Suède (sans doute sous l'influence de Robert Erikson). Au total cette nomenclature a été adaptée par trois pays européens.

Il n'est donc ni étonnant ni anodin que la seconde partie de la mission d'Eurostat, qui correspond à la phase de proposition d'une nomenclature, ait été confiée à D. Rose et D. Pevalin de l'Université d'Essex, J. Martin de l'ONS et P. Elias de l'Université de Warwick. Tous ont participé directement à la conception de la nouvelle nomenclature britannique. En outre, P. Elias est la personne qui avait été chargée par Eurostat de la conception de la version européenne de la classification CIP des professions (CIP88.Com). Cette équipe s'est assurée la collaboration d'experts, la plupart issus de la recherche universitaire, et dont certains avaient participé directement à transposer les nomenclatures nationales dans le *class schema* de Goldthorpe. La classification en cours de débat actuellement porte donc fortement la marque de ce dernier. La structure est la même, système emboîté allant d'un niveau très agrégé en trois postes hiérarchisés, à un niveau en 5 catégories, les dénominations changent peu.

\*  
\* \*

La légitimité de la PCS française est souvent attribuée au rôle centralisateur de l'État, aux liens entre statisticiens et chercheurs et au processus de construction, pragmatique, qui mobilise les représentants de

différents milieux professionnels et qui confronte représentations communes et représentations savantes. N'étant pas directement issue d'une théorie sociologique, elle n'apparaît pas comme le résultat d'une option, d'un choix, d'une représentation parmi d'autres de la structure sociale. Ce n'est pas le cas de la nomenclature britannique. Certes celle-ci est également marquée par son histoire. Elle hérite d'une représentation hiérarchisée de la société, représentation pondérée par les dimensions introduites par Goldthorpe et ses collègues. La nomenclature européenne, harmonisée par la nomenclature britannique aura-t-elle la même légitimité y compris en France, ne risque-t-elle pas d'apparaître d'abord comme une représentation parmi d'autres, au pire subjective, au mieux celle d'une école de pensée ?

Ancrée dans son contexte national, la nomenclature française est d'une utilisation difficile dans les comparaisons internationales. La transposition nécessite des efforts de la part du chercheur. La table de passage en nomenclature CITEP est peu connue et peu diffusée. Son apparente ressemblance avec le *class schema* de Goldthorpe peut générer des pratiques paresseuses où l'on se contente de changer les dénominations, déplacer des agrégats, sans se donner la peine de recomposer les catégories à partir des niveaux les plus fins. Les hypothèses et les procédures qui président à ces transpositions sont rarement élucidées<sup>3</sup>, elles sont opaques. Un travail spécifique reste à réaliser par les sociologues sur la comparaison de ces deux nomenclatures.

On peut s'interroger sur les raisons du succès de la nomenclature de Goldthorpe. Conçue dans le cadre d'une recherche internationale portant sur l'évolution de la mobilité sociale<sup>4</sup>. On peut penser que la structuration de cette équipe de chercheurs, organisée au sein de l'*European Consortium for Social Research* (ECSR), qui édite sa revue (*European Sociological Review*), tient des colloques annuels, met l'accent sur la formation des jeunes chercheurs (au moyen des écoles d'été) ainsi que les liens que ces chercheurs ont noué avec les institutions de statistique publique, ou encore la participation d'un certain nombre d'entre eux à des programmes européens en liaison avec Eurostat, ont joué un rôle dans ce succès. Sa force réside également sans doute dans son usage dans des études quantitatives, permettant d'établir des comparaisons directes de mesures (par exemple de l'évolution des inégalités sociales d'éducation) dans le temps et entre les pays. De tels travaux nécessitent l'élaboration d'instruments identiques qui subsument les formes singulières et permet de rendre compte des formes communes, présentes dans chacun des pays retenus dans l'étude.

3. Le livre de Shavit et Müller, 1998 *From School to Work* Clarendon Press, en est un exemple.

4. Voir Erikson R., Goldthorpe, J. H., 1992, *The constant Flux. A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press.

Cette équipe est seule sur ce terrain. La position de fait relativiste des nomenclatures pragmatiques - au moins au niveau des procédures - ne se prête pas aux travaux qui mobilisent des données issues d'un grand nombre de pays. Elles sont vouées à un destin national. La nomenclature EGP déclare réussir là où les nomenclatures nationales échouent, parce qu'elle découle d'une théorie sociologique, qu'elle est détachée d'un contexte particulier et fonctionne selon des critères raisonnés, déterminés a priori. Elle fournit un langage commun ; pour qu'il ne soit pas un *volapük* commode, il reste à dévoiler ce qu'il recouvre, c'est-à-dire à retrouver les formes juridiques, institutionnelles et sociales qui donnent sens aux mots communs et permettent d'interpréter les divergences.

## BIBLIOGRAPHIE

### - Sociologie et statistique - histoire des institutions statistiques

BEAUD J.-P., PRÉVOST J.-G. (dir), *L'ère du chiffre. Systèmes statistiques et traditions nationales*. Presses de l'Université du Québec, 2000.

DESROSIÈRES A., « Les spécificités de la statistique publique en France : une mise en perspective historique », INSEE, *Courrier des statistiques*, janvier, 1989.

DESROSIÈRES A., *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 2<sup>ème</sup> éd. 2000.

DESROSIÈRES A., « Refléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques », in Dupoirier E., Parodi J.L., *Les indicateurs sociopolitiques aujourd'hui*, L'Harmattan, 1997, pp. 15-33.

HACKING I., *The Social Construction of What ?*, Cambridge, Harvard University Press, 2000.

HÉRAN F., L'assise statistique de la sociologie, *Economie et Statistique*, n°168, juillet-août 1984, pp. 23-35

INSEE, *Pour une histoire de la statistique. Tome 1 : contributions ; Tome 2 : matériaux* (J. Affichard dir.), INSEE-Economica, Paris, 1987.

### - Sur les catégories socioprofessionnelles en France

CHENU A., *L'archipel des employés*. La Découverte, coll. Repères, Paris, 1994.

CHENU A., La descriptibilité statistique des professions, *Sociétés Contemporaines*, 26, 1997, pp. 109-136.

COUTROT L., « La jarre peut-elle être plus belle que l'eau ? ». Changement des conditions, permanence des positions, *Les Cahiers du Lasmas*, Série Séminaire, 003. 2000.

- DESROSIÈRES, A., Éléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles, In INSEE (éd.) *Pour une histoire de la statistique*, t. 1, 1977, pp. 155-231.
- DESROSIÈRES A., THÉVENOT L., Les mots et les chiffres : les nomenclatures socioprofessionnelles, *Economie et Statistique*, n° 110, 1979.
- DESROSIÈRES A., GOY A., THÉVENOT L., L'identité sociale dans le travail statistique : la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, *Economie et Statistique*, n° 152, février 1983, pp. 55-81.
- DESROSIÈRES A., THÉVENOT L., *Les catégories socio-professionnelles*. La Découverte, coll. Repères, 4<sup>ème</sup> édition, Paris, 2000.
- FAUCHEUX H., NEYRET G., *Évaluation de la pertinence des catégories socioprofessionnelles*, Rapport INSEE, D.G., 1999.
- FERMANIAN J.-D., LANTIN J., Conventions collectives et codage des PCS, *Courrier des Statistiques*, n° 85-86, 1998, pp. 71-76.
- HÉRAN F., La catégorie socioprofessionnelle : réflexions sur le codage et l'interprétation, in E. Dupoirier, et J.-L. Parodi (éd.), *Les indicateurs sociopolitiques aujourd'hui*, 1997, pp. 49- 68.
- INSEE, *Guide des catégories socioprofessionnelles*, Paris, Insee, 1983.
- INSEE, *Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles*. Index alphabétique, t. 1 et 2, Paris, INSEE, 1983.
- MERLLIÉ D., Une nomenclature et sa mise en œuvre : les statistiques sur l'origine sociale des étudiants, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 73, 1983.
- PORTE J., Les catégories socioprofessionnelles. In Friedman G. et Naville P., *Traité de sociologie du travail*, t. 1, Paris, 1961, Librairie A. Colin, pp. 240-250.
- THÉVENOT L., *Les catégories sociales et leur repérage dans les enquêtes. Étude méthodologique*, Paris, INSEE, 1981.
- Sur le « class schema » de Goldthorpe et son adoption par l'Office for National Statistics en Grande Bretagne :**
- BIDOU-ZACHARIASEN C, A propos de la « service class » : les classes moyennes dans la sociologie britannique, *Revue française de Sociologie*, 2000, 41-4, pp. 777-496.
- ERIKSON R., GOLDTHORPE, J. H., *The constant Flux. A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford, Clarendon Press, 1992.
- GOLDTHORPE J.H., *Social Mobility and Class Structure in Britain*. Oxford, Clarendon Press, 1980.
- O'REILLY, K., ROSE D., Changing Employment Relations : plus ça change, plus c'est la même chose ? Reflections Arising from the ESRC Review of Government Social Classifications, *Work, Employment and Society*, vol. 12, n°4, pp. 713-733. Egalement les commentaires dans le même numéro : Blackburn R.M. A New System of Classes : But What are They and Do They Need Them ?, pp. 735-741 ; Prandy K., Deconstructing Classes : Critical Comments on the Revised Social Classification, pp. 743-753 ; enfin la réponse de Rose D., Once More unto the Breach ; In Defence of Class Analysis Yet Again, pp. 755-768.
- ROSE D., The ESRC review of UK government social classifications, *Statistical Journal of the United Nations*, ECE 13, 1996, pp. 293-317.
- ROSE D., O'REILLY K. (éd.), *Constructing classes. Towards a new social classification for the UK*, ESRC/ONS, Swindon, 1997.
- Sur la comparaison et l'harmonisation des statistiques socioéconomiques en Europe :**
- BARBIER J.C., À propos des difficultés de traduction des catégories d'analyse des marchés du travail et des politiques de l'emploi en contexte comparatif européen, Document de travail n° 03, centre d'études de l'emploi, 2000.
- BRAUNS H., STEINMANN S., HAUN D., Die Konstruktion des Klaseschemas nach Erikson, Goldthorpe und Portocarero (EGP) am Beispiel nationaler Datenquellen aus Deutschland und Frankreich, *Zuma Nachrichten*, 46, Jg., 24, 2000, pp. 7-42.
- DURIEZ B., ION J., PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., Institutions statistiques et nomenclatures socio-professionnelles, *Revue française de sociologie*, XXXII, 29-5. 1991.
- ELIAS P., *Occupational Classification : concepts, methods, reliability, validity and cross-national comparability*, ronéotypé, Institute for Employment research, université de Warwick, juillet, 1997, p. 18.
- EVERAERS P., *A framework for harmonisation : Key social indicators, core variables and a framework for the joint use of administrative sources, register and survey data*, ronéotypé. Symposium Demographic and socio-economic variables in international perspective, Cologne 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre, 1999.
- LASMAS, Les nomenclatures socioprofessionnelles : pertinence et comparabilité, *Les Cahiers du Lasmas*, série Séminaire, 00-3, 2000.
- ROSE D., PEVALIN, ELIAS P., MARTIN J., Towards A European Socio-Economic Classification. Final Report To Eurostat of the Expert Group, ONS-Iser, janvier 2001.

Tableau n°1

## La nomenclature des PCS (1982)

Niveau agrégé (8 items)	Niveau intermédiaire (24 items)	Niveau détaillé (42 items)
1. Agriculteurs exploitants	10. Agriculteurs exploitants	11. Agriculteurs sur petite exploitation 12. Agriculteurs sur moyenne exploitation 13. Agriculteurs sur grande exploitation
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21. Artisans	21. Artisans
	22. Commerçants	22. Commerçants
	23. Chefs d'entreprise de 10 sal. ou plus	23. Chefs d'entreprise de 10 sal. ou plus
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	31. Professions libérales	31. Professions libérales
	32. Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	33. Cadres de la fonction publique
		34. Professeurs, professions scientifiques
	36. Cadres d'entreprise	35. Professions de l'information, des arts et des spectacles
37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise		
4. Professions intermédiaires	41. Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	38. Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
		42. Instituteurs et assimilés
		43. Professions intermédiaires de la santé et du travail social
		44. Clergé, religieux
	46. Professions intermédiaires, administratives et commerciales des entreprises	45. Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
		46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
		47. Techniciens
48. Contremaîtres et agents de maîtrise	48. Contremaîtres, agents de maîtrise	
5. Employés	51. Employés de la Fonction Publique	52. Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
		53. Policiers et militaires
	54. Employés administratifs d'entreprise	54. Employés administratifs d'entreprise
6. Ouvriers	61. Ouvriers qualifiés	55. Employés de commerce
		62. Ouvriers qualifiés de type industriel
		63. Ouvriers qualifiés de type artisanal
	66. Ouvriers non qualifiés	64. Chauffeurs
		65. Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
		67. Ouvriers non qualifiés de type industriel
7. Retraités	68. Ouvriers non qualifiés de type artisanal	
	69. Ouvriers agricoles	69. Ouvriers agricoles
	71. Anciens agriculteurs exploitants	71. Anciens agriculteurs exploitants
	72. Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72. Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
8. Autres personnes inactives	73. Anciens cadres et professions intermédiaires	73. Anciens cadres et professions intermédiaires
	76. Anciens employés et ouvriers	76. Anciens employés et ouvriers
	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82. Inactifs divers (autres que retraités)		83. Militaires du contingent
		84. Élèves, étudiants de plus de 15 ans
		85. Autres inactifs entre 15 et 60 ans
		86. Autres inactifs de plus de 60 ans, Enfants de moins de 15 ans

Source : INSEE.

Tableau n° 2

**Proposition de révision de la PCS (H. Faucheux et G. Neyret, 1999)**

		Effectifs actuels (en Millions)
1.	Agriculteurs	0,5
2.	Indépendants et chefs d'entreprise	1,7
3.1.	Professions libérales et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés	0,5
3.2.	Enseignants	1,3
3.3.	Ingénieurs et cadres administratifs ou commerciaux	2,1
4.1.	Techniciens et agents de maîtrise	1,5
4.2.	Assistants administratifs, de la santé et du travail social, et professions moyennes salariées	2,8
5.1.	Secrétaires et employés administratifs, policiers et militaires	3,8
5.2.	Employés de commerce, personnels de service, agents de service	3,6
6.1.	Ouvriers qualifiés et chauffeurs	4,3
6.2.	Ouvriers peu qualifiés et agricoles	2,6
7.1.	Anciens indépendants (agricoles ou non)	2,0
7.2.	Anciens cadres et professions moyennes salariées	2,4
7.3.	Anciens employés et ouvriers	5,8
8.	Autres inactifs	9

Source : Faucheux H., Neyret G., 1999, *Évaluation de la pertinence des catégories socioprofessionnelles*, Rapport INSEE, D.G.

Tableau n° 3

**Schéma de classe d'Erikson, Goldthorpe et Portocarero**

Classes	Include
I	Higher-grade professionals, administrators, and officials ; managers in large industrial establishments ; large proprietors
II	Lower grade professionals, administrators, and officials ; higher-grade technicians ; managers in small industrial establishments ; supervisors of non-manual employees
IIIa	Routine non-manual employees, higher grade (in administration and commerce)
IIIb	Routine non-manual employees, lower grade (sales and services)
IVab	Small proprietors and artisans with or without employees
IVc	Farmers and smallholders ; other self-employed in primary production
V	Lower-grade technicians ; supervisors of manual workers
VI	Skilled manual workers
VIIa	Semi- and unskilled manual workers (not in agriculture)
VIIb	Agricultural and other workers in primary production



Tableau n° 4

Royaume-Uni : la *National Statistics Socio-economic Classification* (NS-SEC)

Nine class version (9 items, including 8 for the economically active)	Standard version (15 items, including 13 for the economically active)	Full version (28 items, including 25 for the economically active)
1A. Higher managerial	L1 Employers in large establishments	L1 Employers in large establishments
	L2 Managers in large establishments	L2 Managers in large establishments
1B. Professionals	L3 Professionals	L3.1 Traditional professionals
		L3.2 New professional
2. Lower managerial and professional	L4 Associate professionals	L4.1 Traditional associate professionals
		L4.2 New associate professionals
	L5 Managers in small establishments	L5 Managers in small establishments
3. Intermediate employees	L6 Higher supervisors	L6 Higher supervisors
		L7.1 Intermediate clerical and administrative occupations
		L7.2 Intermediate service occupations
4. Small employers and own account	L7 Intermediate employees	L7.3 Intermediate technical occupations
		L8 Employers in small establishments
	L9 Own account workers	L8.1 Employers in small establishments in industry, commerce, service, etc
		L8.2 Employers in small establishments in agriculture
5. Lower supervisory, craft and related employees	L9.1 Own account workers (non-professional)	
	L9.2 Own account workers in agriculture	
6. Employees in semi-routine occupations	L10 Lower supervisors	L10 Lower supervisors
		L11 Craft and related employees
	L12 Employees in semi-routine occupations	L11 Craft and related employees
		L12.1 Semi-routine sales occupations
		L12.2 Semi-routine service occupations
		L12.3 Semi-routine technical occupations
L12.4 Semi-routine operatives		
L12.5 Semi-routine agricultural workers		
7. Employees in routine occupations	L13 Employees in routine occupations	L13.1 Routine service occupations
		L13.2 Routine production occupations
		L13.3 Routine operatives
8. Never worked and long-term unemployed	L14 Never worked and long-term unemployed	L14.1 Never worked
		L14.2 Long-term unemployed
	L15 Full-time students	L15 Full-time students

Source : Rose, 1999

◆ **ADDI Lahouari, *Les mutations de la société algérienne : famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, Paris, Editions la Découverte, « textes à l'appui », 1999, 226 p.**

**L**e lien social, autrefois porté par les relations lignagères, connaît une crise de mutation et est à la recherche d'un support plus large. Telle est l'hypothèse forte qui structure tout cet ouvrage et sa démonstration utilise des traverses originales. Par la mise en relations d'éléments à première vue hétérogènes (le travail des femmes et les représentations survalorisées du mariage endogamique, la promiscuité croissante des ménages et la forte urbanisation, les



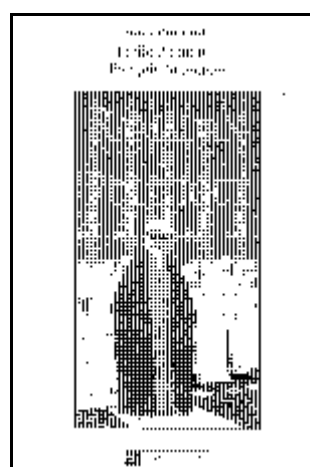
liens intergénérationnels, le rôle sous-jacent de l'Armée face au Pouvoir et les législations successives...), un éclairage nouveau est donné sur la crise que traverse depuis une trentaine d'années la société algérienne. L'intérêt de ce travail est, d'une part, de repérer l'ensemble des acteurs qui participent actuellement à la production des mécanismes sociaux et l'évolution de leur place respective ; et, d'autre part, de visualiser les passerelles possibles entre

les formes d'action évoquées. Si le rapport très bourdieusien de dominant/dominé est évoqué, c'est pour le relativiser au sein de la « famille » dans des enceintes plus vastes telles que l'entreprise. Cette démonstration prend toute sa pertinence dans les changements d'échelles sans cesse sous-jacents à l'analyse, échelles temporelles comme spatiales. Car, indirectement, elle s'appuie sur la nouvelle forme des espaces de conflits, les conditions de constitution et de superposition de différents réseaux. Et leur distinction (espaces communs de cohabitation, ceux d'intimité conjugale) est ici présentée de façon très subtile. Cette appréhension nécessaire des échelles différentes (le « domestique », les déclinaisons nuancées de la « famille », le clan local, la société algérienne globale) illustre bien les recompositions sociales à l'œuvre et les pertes progressives de pertinence de l'ancienne forme de société communautaire. Elle permet de saisir, entre autre, comment et pourquoi la culture patriarcale reémerge actuellement dans le discours quotidien, pour refouler au rang de « non-événement » des réalités qui gênent l'ordre familial, ses répercussions, la signification indirecte d'un refuge social plus que religieux du *hijab*.

Le recours récurrent à des éléments d'histoire permet d'asseoir la démonstration dans le fil conducteur des « événements » actuels, bien que ce ne soit pas l'objectif affiché. Nous regrettons seulement que les portraits présentés (essentiellement dans les parties consacrées au travail des femmes et ses implications) soient trop caricaturaux, alors que la rigueur de l'analyse autorisait des tableaux plus nuancés.

◆ **ADELKHAH Faribah et François GEORGEON (dir.), *Ramadan et politique*, CNRS Editions, Paris, 2000, 153 p.**

**L**e ramadan, un des cinq piliers de l'islam, est une affaire religieuse. C'est le mois où le monde musulman montre sa différence, dans un rapport spécifique au temps et au corps, par le jeûne du lever au coucher du soleil. Différence accusée par un « regain » de sa pratique, dont les manifestations sont tangibles dans les pays « musulmans », mais aussi dans les pays où les communautés musulmanes sont d'implantation récente, où les États sont confrontés à la gestion de nouvelles pratiques religieuses. Mais cet



espace d'un « jeune » islam, notamment ouest-européen, n'est pas traité dans cet ouvrage. C'est probablement parce que son propos est de nous dire que ce mois est aussi celui où le monde musulman montre ses différences, et que l'argument prend tout son poids en se rapportant aux pays où l'islam est le référent dominant, ou un référent durable d'un islam « ancien » et minoritaire, pour l'État et la société. Flexibilité et profusion des pratiques du ramadan, tel est le premier constat que dressent les

auteurs de l'ouvrage, en entamant la pérégrination par la Turquie, dans sa gestation de l'empire à la république (F. Georgeon), en la poursuivant par le Maghreb (le Maroc et l'Algérie avec M. Bennani-Chraïbi et A. Ben Ellyas), l'Orient (des contributions de A. Christmann sur la Syrie, F. Adelkha sur l'Iran, L. Cherif Chebbi sur la Chine), la Bosnie (X. Bougarel), l'Afrique orientale (J.C. Penrad). « Phénomène social global » procédant par une inversion du temps, le ramadan n'échappe pas au politique et le politique n'y échappe pas non plus. L'État s'y déploie en des politiques publiques prestataires (l'approvisionnement des marchés, la redistribution), sécuritaires (l'ordre public face aux transgressions du temps inversé, ou à la contestation politique activée ; et l'ordre public économique par le contrôle des prix). Le pouvoir se met en représentation sur des modes spécifiques et variables (de la visibilité au retrait, dans les rituels d'allégeance ou l'activité législatrice). L'ethos national différenciateur trouve à s'exprimer, notamment à travers les « disputes lunaires », ou les affirmations simultanément particularistes et patriotiques de l'islam minoritaire (Chine). Une thématique transversale de l'ouvrage consiste en une réflexion sur les modes d'emboîtement entre espace public et espace privé pendant le ramadan. Ils se déclinent en des processus paradoxaux de contrôles renforcés sur les individus (avec parmi les enjeux celui de la portée de l'obligation de jeûner), et de « moments forts d'affirmation de la liberté du croyant ». Cette tension entre sphère publique et sphère privée, spécifique du moment du ramadan, contribuerait en ce sens à une sécularisation des sociétés musulmanes ; et le jeûne, par les pratiques du corps qu'il induit, participerait d'un processus d'individuation.

◆ **BEKKAR Rabia, BOUMAZA Nadir, PINSON Daniel, *Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville*, PUF, Paris, 1999, 291 p.**

Nous sommes ici transportés au cœur des conditions de vie d'immigrés maghrébins et de leur relation avec les populations de culture occidentale, conditions interrogées au travers des modes d'habiter et d'occupation spatiale. De ce qui aurait pu être un simple état des lieux mené en trois sites complémentaires (entre cités locatives et procédures d'acquisition de logement individuel, dans la périphérie nantaise à Lyon et à Grenoble), cette recherche



collective met en relation les trajectoires des migrants (et trace les attaches dans les pays d'origine), leurs raisons et motivations successives, les étapes, et les procédures d'installation dans le pays d'accueil. La multiplicité de situations présentées, par le nombre de précisions apportées sur la simultanéité des positionnements sociaux et spatiaux (*là-bas* et *ici*) et des espaces d'appartenance symbolique, relativise le thème de la « maison du retour » et autres « certitudes ». Elle nous permet aussi de mieux comprendre la nature de tous les apprentissages et investissements - moraux, sociaux, éducationnels... et culinaires - faits en France, leur ordre d'enchaînement et les stratégies mises en place. Les processus d'adaptation à de nouvelles conjonctures, dont sont décrits ici le vécu au jour le jour et l'inscription dans le long terme, portent autant sur les formes d'occupations des logements et les conflits familiaux qui en découlent, que sur les manières de table (le menu et la remise en cause du plat unique), sur ce que révèlent les décorations intérieures et leur banalisation, les attributions « territoriales » au sein du logement...

La somme d'entretiens retranscrits et commentés ici (et nous apprécions la présence de nombreux éléments d'enquêtes) rend cet ouvrage précieux, mais l'objectif des auteurs est bien plus profond. En nous autorisant l'accès à de telles *citadelles domestiques*, leurs travaux nous montrent comment l'habiter également peut être un *lieu de recomposition et de reconstruction d'une culture d'origine*, et non pas seulement de déconstruction comme il est trop souvent mentionné de façon superficielle. La pertinence d'une telle entrée dans les études portant sur les transformations et les confrontations culturelles est soulignée d'emblée. L'habitat, placé comme *champ structurant des processus, des modes de vie et des interactions sociales* et pensé en relation avec l'extérieur et l'urbain environnant, autorise une nouvelle lecture des références interiorisées, des transferts et renouvelle indirectement l'analyse dialectique entre la personne et l'individu.

◆ **CHADOUIN Olivier, GODIER Patrice, TAPIE Guy, *Du politique à l'œuvre : Bilbao, Bordeaux, Bercy, San Sebastian. Système et acteurs des grands projets urbains et architecturaux*. Ed. de l'Aube, 2000, 237 p.**

Quatre chantiers de cette fin de siècle, apparemment fort différents (une recomposition de friches urbaines, un musée, un auditorium, un tribunal de grande instance...), situés dans quatre villes de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, servent de cadre à l'ouvrage. Ils ont en commun d'être qualifiés de « grand projet », c'est-à-dire d'être conçus après concours par l'un des quelques architectes de renommée internationale et, s'ils servent de vecteurs et de modèles pour le



reste de la production locale, ces « grands projets » ont des dimensions bien plus qu'architecturales ou urbaines. Ils attestent des nouvelles manières de concevoir les stratégies d'investissements, par leur valeur symbolique et les retombées espérées pour des villes « entrepreneuriales » de plus en plus concurrentes sur l'échiquier mondial. L'ouvrage — et c'est là tout son intérêt — nous montre comment se met en place un processus unique mais collectif, mettant en relation des multiples acteurs, chacun avec ses compétences, à différents moments et niveaux d'action. Il s'agit dès lors de décrypter ces constructions autant matérielles que relationnelles entre les différents acteurs en présence : une dialectique entre système d'action et objets construits. La description très minutieuse de chacun de ces projet, mais aussi l'analyse des dynamiques des acteurs qui y sont liés, de leur position, des mécanismes de régulation nous démontre la particularité de ces « grands projets » : ils sont actuellement les lieux de renouvellement des méthodes et techniques de travail. Ces formes dénotent des procédures originales, témoignent des coordinations nécessaires entre les différents projets imbriqués, de dispositifs organisationnels sophistiqués et, en filigrane, d'une autre manière de « faire la ville ».

De telles constatations n'ont pu se faire que par un renouvellement de l'approche : les auteurs ont été attentifs aux négociations et aux rôles des intermédiaires, aux articulations entre savoir-crée, savoir-gérer et savoir négocier. Cet ouvrage aborde également les conséquences des nouvelles exigences de ces projets (haute technologie, spécialisation accrue...) ainsi que les réorganisations professionnelles qui s'enclenchent suite à l'apparition de nouvelles spécialités doublant les anciennes, la diversité des formations des aménageurs de l'espace sollicitées, leur aspect pluridisciplinaire, les nouveaux profils. Il évoque à maintes reprises les transformations subies ou impulsées par les différents corps de métier en présence. Mais, et les auteurs en sont conscients, ce cas des « grands projets » reste trop spécifique pour être généralisable à la production courante. Guy Tapie, dans un autre livre bien documenté, aborde ces nouvelles conditions d'exercice, à l'échelle d'une profession (*Les architectes : mutations d'une profession*, L'Harmattan, 2000, 318 p.).

◆ **Commissariat Général du Plan, *Le partenariat euro-méditerranéen. La dynamique de l'intégration régionale, Rapport du groupe de travail « Méditerranée : économies et migrations »***, présidé par Rémy LEVEAU, Paris, La Documentation française, juin 2000, 233 p.

Ce rapport, résultat de six mois de consultations avec plusieurs hauts-fonctionnaires, experts et universitaires, montre combien le processus euro-méditerranéen, initié à Barcelone en 1995, est moribond. Les auteurs soulignent la complexité des procédures d'attribution des aides communautaires qui doivent contribuer à assumer une partie des coûts de l'ouverture des économies du Sud.

Le rapport montre que la lenteur du processus de Barcelone est également imputable à l'ampleur des tensions politiques qui affectent la zone, en particulier les conflits gréco-turcs et israélo-arabes. Mais il met aussi en évidence la faible mobilisation des États membres de l'Union en faveur de la Méditerranée, quelle que soit leur position dans l'Europe. À cet égard, les pays méditerranéens de l'Europe ne font pas exception : les pays européens sont surtout soucieux de la réussite de la monnaie unique et des conséquences sur leurs structures économiques et sociales des effets de l'intégration des pays d'Europe centrale et orientale.

De leur côté, les pays du sud de la Méditerranée demeurent rétifs à la réforme de leur économie. Les États sont encore fortement marqués par des logiques patrimoniales : les rentes dont ils bénéficient (revenus pétroliers, rente « stratégique », aides diverses) sont redistribuées aux clientèles politiques et aux populations en échange de leur allégeance. En dépit de la baisse du niveau des rentes et de l'affaiblissement des capacités redistributives des États, cette économie politique reste fortement prégnante, d'autant plus que le secteur privé s'est souvent construit dans des « niches » qui lui ont été concédées et peut difficilement être un moteur des réformes.

Pour tenter de surmonter ces blocages et d'autres, le rapport avance cinq propositions principales : recentrer les interventions européennes sur les pays qui s'engagent dans un programme de réformes et rendre cet engagement plus contractuel ; axer l'aide financière sur la coopération institutionnelle, l'éducation, les infrastructures régionales et la promotion d'instruments financiers privés ; créer une institution permanente de concertation sur les réformes ; renforcer l'accès au marché européen (notamment en libéralisant les échanges agricoles) ; développer les coopérations triangulaires Nord/Sud/Sud dans tous les domaines sur une base volontaire.



◆ **MAHFOUDH-DRAOUI Dorra, BEN SALEM Lilia (dir.), *Modernité et pratiques sociologiques, Actes du colloque Hammamet 18-20 mai 1999, Tunis***, Centre de Publication Universitaire, 2000, 521 p.

Cet ouvrage est le résultat de la réflexion menée lors du colloque sur « construction de la modernité et pratiques sociologiques » organisé par l'Association International des Sociologues de Langue Française (AISLF) et la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Tunis. L'interrogation principale de cette rencontre porte sur la place et le rôle du sociologue dans la société. Ces réflexions sont à placer dans le contexte scientifique général de la perte de vitesse des objectifs développementalistes de la période post-indépendance en Tunisie dans les années 1970 et des diverses réponses apportées. Les communications y sont réunies en quatre chapitres : tout d'abord, sont traitées les questions du statut de la sociologie et du rôle du sociologue. Dans ce chapitre, méthodes et rôle de la discipline sont indissociables et la sociologie y est envisagée, notamment par M. Hirshhorn comme moyen d'intervention sociopolitique, qui permet de dévoiler certains aspects de la société pour « permettre l'action en connaissance de cause ». Il s'agit donc d'une science résolument appliquée, au service de la société. A. Sahbani affirme d'ailleurs que « se contenter d'une sociologie purement académique, c'est condamner tout simplement cette science à périr ». Suit un chapitre sur les nouvelles expressions de la modernité, telles que les conséquences d'innovations techniques sur les modes d'organisation du travail et la valorisation de la notion « ressources humaines » (Z. Ben Ammar-Mamlouk), les nouveaux moyens de communications et leur influence sur les formes de sociabilité (Y. Ben Romdhane), ou encore les représentations de la maladie du cancer (R. Boukraa et F. Tinsa). La troisième partie s'intéresse aux réponses concrètes apportées par les sociologues à certains problèmes. C. Beauchamps y traite de la sociologie et de ses liens historiques avec le « développement », tandis qu'est également débattue la question de la place de la sociologie dans les projets de développement agricole et rural (A. Gana, F. Hichri). Chacun y déplore à sa manière, les « réponses fabriquées à la va vite et présentées comme recettes techniques prêtes à la manipulation » (p. 365) apportés par des sociologues autoproclamés en dehors de tout contrôle universitaire. L'article de K. Zamiti arrive en guise de réponse, laissant la place à la parole d'éleveurs de Kroumirie, irrémédiablement coincés entre la nécessité immédiate de survie individuelle et les préoccupations environnementales à plus longue échéance de l'État. Le dernier chapitre regroupe des communications qui font état d'expériences de sociologues professionnels, répondant à une demande institutionnelle. Les auteurs y développent différents aspects du rapport avec les commanditaires, dans les domaines de l'urbanisme (L.Voye), de l'entreprise (N. Mauchamp), ou des municipalités confrontées aux demandes des nouveaux retraités (M. Legrand).



## SÉLECTION DES DERNIERS LIVRES REÇUS À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'IRMC-TUNIS

♦ **ALBERA Dionigi, CORTI Paola** - *La montagna mediterranea : una fabbrica d'uomini ? Mobilità e migrazioni in una prospettiva comparata (secoli XV-XX)*. - Cuneo : Gribaudo, 2000.- 251 p., tabl., fig., 24 cm.

Cet ouvrage regroupe les interventions présentées à la convention internationale d'étude *La montagna mediterranea : una fabbrica d'uomini ?* à Cuneo, les 8 et 10 octobre 1998. Avec le soutien de la commune de Cuneo, avec la collaboration de l'université de Turin et le département d'histoire, Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative, l'université d'Aix-en-Provence et l'Association d'Anthropologie Méditerranéenne.

♦ **BEN AZIZA Hmaid.** - *Rationalité économique, rationalité sociale : une critique de la raison économique*. - Tunis : Université de Tunis 1, 2000.- 489 p. : index ; 24 cm.- (Publications de la Faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis. Philosophie ; 15). Bibliogr. pp. 450-470.

Le thème de cet ouvrage est celui de la possible conciliation entre rationalité économique et rationalité sociale, ou entre efficacité et équité. Trois solutions sont décelées dans le savoir économique : rationalité naturelle, consistant à promouvoir un *homo oeconomicus* ; rationalité historique et objective, se posant comme une critique radicale de toute économie ; rationalité formaliste et mathématique, qui cherche un déplacement de la problématique classique de la valeur. Néanmoins, les deux logiques économique et sociales s'opposent et la difficulté est de les réconcilier pour éviter l'« horreur économique ».

♦ **BLEUCHOT Hervé.** - *Droit musulman : essai d'approche anthropologique*. T. 1 : Histoire. - Aix-en-Provence : Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2000.- 419 p. : lex., tabl., couv. ill. en coul. ; 25 cm.- (Droit et religions/Faculté de Droit et de science politique d'Aix-Marseille), Bibliogr. pp. 393-411.

Cet ouvrage est la mise en forme du cours professé par l'auteur dans diverses universités. La volonté de l'auteur est d'introduire les étudiants non juristes à une discipline importante dans le monde musulman, ainsi qu'à problématiser un corps de doctrines pour mieux comprendre sa formation, son évolution, son rôle... Ce premier tome, consacré à l'histoire du droit musulman, est conçu comme un guide pour les premiers pas de l'étudiant. Le second tome sera consacré à la partie juridique.

♦ **FORTIER Vincente.** - *Justice, religions et croyances*. - Paris : CNRS Editions, 2000. - 191 p. : index ; 24 cm.

La laïcité française et la liberté absolue de conviction entraînent nécessairement une neutralité du juge pour permettre à chacun de vivre selon ses croyances. Mais lorsque l'ordre public est menacé, comment juger du religieux, quelle part rentre dans le champ juridique et comment résoudre les antagonismes entre règle confessionnelle et règle de droit ? Cet ouvrage permet de mesurer le travail judiciaire insuffisamment mis en lumière dans un domaine souvent passionnel.

♦ **GALLISSOT René ; KILANI, Mondher ; RIVERA, Annamaria.** - *L'imbroglia ethnique : en quatorze mots clés*. - Lausanne : Payot, 2000.- 294 p. : index, couv. ill. en coul. ; 23 cm.- (Anthropologie). Bibliogr. p. 267-282.

Cet ouvrage traite, autour de quatorze mots clefs, d'un certain nombre de notions telles la citoyenneté, l'exclusion, l'affirmation des identités, le communautarisme, l'ethnicité, le racisme, l'intégration... Un des propos de cet ouvrage est de discuter et critiquer la conception généalogique qui sous-tend beaucoup de discours et de débats sur l'identité culturelle, l'ethnicité et la nationalité. Une place importante est ainsi donnée aux « droits de l'homme » et à la « citoyenneté ».

♦ **Groupes serviles au Sahara : approche comparative à partir du cas des arabophones de Mauritanie.** - Paris : CNRS Editions, 2000.- 359 p. : couv. ill. en coul. ; 24 cm.- (Etudes de l'Annuaire de l'Afrique du Nord). Notes bibliogr. en fin de chapitre.

L'esclavage ou les « relations serviles » paraissent anachroniques, mais demeurent scandaleux. Ce thème peu étudié est un tabou dans les pays concernés. Le cas mauritanien est régulièrement dénoncé. À travers ce cas, se pose la question de la réalité complexe des sociétés hiérarchiques, loin des images simplistes et faussées sur la « sauvagerie des africains » ou sur la « fatalité du destin des esclaves ».

♦ **GUICHARD Pierre.** - *Al-Andalus* : 711-1492.- Paris : Hachette, 2000.- 269 p. : chronol., cartes, couv. ill. en coul. ; 23 cm.- (Littératures). Bibliogr. pp. 263-267

La présence musulmane de sept siècles dans la péninsule ibérique a créé un pont entre l'Orient et l'Occident qu'on a aujourd'hui tendance à mythifier. Ce livre offre une vision d'ensemble de la civilisation andalouse et approche la réalité d'al-Andalus, souvent davantage rêvée que véritablement étudiée.

♦ **Histoire de la Mauritanie : essais et synthèses**, Laboratoire d'Etudes et de Recherche Historique (Université de Nouakchott) ; IREMAM, Institut d'Histoire Comparée des Civilisations (Université de Provence-Aix-Marseille I).- Nouakchott, 1999. pp. 235-221 (bilingue arabe-français).

Ce livre destiné prioritairement aux étudiants et enseignants du Supérieur, est le fruit d'une recherche nationale. Une réactualisation de la recherche en matière d'histoire de la Mauritanie y est présentée en grande partie par des Mauritaniens, mais aussi par des chercheurs appartenant à différentes universités françaises.

♦ **Histoire des femmes au Maghreb : culture matérielle et vie quotidienne** ; textes réunis et introduits par Dalenda LARGUËCHE. - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 2000.- 395 p. : ill., couv. ill. ; 24 cm.

Cet ouvrage rassemble les contributions de plusieurs chercheurs maghrébins et européens présentées lors de deux rencontres du groupe de recherche à Tunis en 1994 et 1996. Le colloque de 1996 a inauguré le projet de l'écriture de l'histoire des femmes au Maghreb par une réflexion sur « la culture matérielle et la vie quotidienne ».

♦ **KHAROUFI Mostafa (dir.)**.- *Gouvernance et sociétés civiles : les mutations urbaines au Maghreb*.- Casablanca : Afrique-Orient, 2000.- 206 p.

Les actes d'une rencontre organisée à Rabat le 9 mai 1997 nous sont ici présentés. Cette rencontre au caractère pluridisciplinaire était une tentative de réponse aux questionnements relatifs à la gouvernance des villes en Afrique du nord, villes qui connaissent un extraordinaire essor. Comment satisfaire, en effet, les besoins de la population sans cesse croissante en équipements et services, en liaison avec une intégration urbaine de milliers de citoyens ? L'approche est trop souvent normative et se trouve ainsi en décalage avec les dynamiques sociales qui traversent les villes au Maghreb.

♦ **KHÉMIRI Moncef** - *André Malraux écrivain d'art*.- Tunis : Faculté des Lettres-Manouba, 2000.- 637p., couv., ill., fotogr., 24 cm.- (Lettres) Bibliogr.

C'est une version allégée de la thèse de l'auteur qui nous est ici présentée. Cette étude montre sur quelle compétence se fondait la réflexion de Malraux, et avec quel soin elle avait été mise en œuvre. L'étude ici menée décrit la formation d'André Malraux, commencée très tôt et poursuivie à travers la rencontre de peintres de son temps, des voyages et des lectures. Cet ouvrage devrait faire cesser les polémiques sur les connaissances qui sous-tendent cette pensée de l'art.

♦ **LAMARI Moktar ; SCHÜRINGS, Hildegard**. - *Forces féminines et dynamiques rurales en Tunisie : contributions socioéconomiques et espoirs des jeunes filles du monde rural*.- Paris : L'Harmattan, 1999.- 255 p. : tabl. ; 24 cm.- (Histoire et perspectives méditerranéennes). Bibliogr. pp. 247-255.

Ce livre présente les acquis du processus de développement socioéconomique et des politiques d'émancipation de la femme de la Tunisie indépendante. À partir d'un travail d'analyse rigoureux sur quatre régions, les auteurs analysent le statut de la fille au sein de la famille et de la société rurale et son rôle socioéconomique. Ils montrent l'importance de sa contribution sociale et économique et concluent par un ensemble de propositions pour l'action collective.

♦ **LAMGHARI Abdelaziz**. - *Droit constitutionnel et situations de crise*.- Rabat : Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement, 2000.- 101 p. ; 23 cm.- (Publications de la Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement. Manuels et Travaux universitaires ; 18). Bibliogr. pp. 91-95.

Le droit constitutionnel se présente comme un moyen d'organiser par différentes dispositions les recettes ou techniques propres à faire face à des circonstances particulières communément appelées crises ou situations exceptionnelles. Mais le droit constitutionnel se trouve interpellé dans sa totalité et même dans sa philosophie générale face à des situations de crise qui mettent à l'épreuve le régime politique dans sa nature ou dans sa structure fondamentale. Il y a alors un vrai problème d'adaptation qui est ici étudié selon deux types de cas : des situations de véritable rupture, et des situations politiques particulières.

♦ **MAHJOURI Ammar**. - *Villes et structures urbaines de la province romaine d'Afrique*. - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 2000. - 271 p. : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 24 cm.

Ce livre présente la synthèse des travaux les plus récents effectués à la suite des découvertes archéologiques et historiques sur les vestiges des cités antiques qui parsèment le territoire de la Tunisie.

♦ **MANGIN David, PANERAI Philippe** - *Projet urbain*.- Marseille : Parenthèses, 1999.- 185p., tabl., fig., 23 cm.- (Eupalinos) Bibliogr.

Cet ouvrage s'apparente à un manuel où se mêlent constats et analyses de la réalité et propositions. Il traite successivement des découpages parcellaires et de leur ordonnancement en fonction des types bâtis, situe l'espace de la voie dans ses relations avec les terrains desservis et aborde à plus grande échelle la constitution du tissu et l'étude des grands tracés avant de mener une réflexion sur les activités et leur localisation.

♦ **MOUILLEAU, Elisabeth**. - *Fonctionnaires de la République et artisans de l'Empire : le cas des contrôleurs civils en Tunisie : 1881-1956*.- Paris : L'Harmattan, 2000.- (Histoire et perspectives méditerranéennes). 432 p.

Cet ouvrage montre que des pans entiers de l'histoire de l'Empire français nous restent inconnus, contrairement à ce que l'on pourrait croire. On apprend ici que les contrôleurs civils en Tunisie, fonctionnaires locaux, étaient des acteurs de premiers plan de l'histoire de la Tunisie contemporaine. Ils sont les piliers d'un colonialisme de type nouveau inventé par la IIIe République. Les études de cas et les portraits s'insèrent dans la trame d'une histoire globale du fait colonial. Cet ouvrage se veut une contribution à l'histoire de France hors les murs de l'hexagone et vient rappeler que l'empire colonial demeure un trou noir de la mémoire nationale française.

♦ **PALOMBARINI Stefano** - *La rupture du compromis social italien, un essai de macroéconomie politique*, préf. Robert Boyer : CNRS Editions, 2001.- 266 p., tabl., 30 cm.

Cet ouvrage présente une nouvelle interprétation de la crise italienne et développe une réflexion sur les modalités d'intégration du politique dans la théorie macroéconomique et plus particulièrement dans la théorie de la régulation. L'approche choisie est pluridisciplinaire et l'auteur s'emploie à dépasser l'analyse classique monodisciplinaire jusque-là incapable d'expliquer la crise ouverte de 1992. La crise est ainsi analysée comme le résultat de l'épuisement endogène des marges de médiation politique entre les différents intérêts que la politique économique rendait initialement compatibles.

♦ **PANERAI Philippe, DEPAULE Jean-Charles, DEMORGON Marcelle** - *Analyse urbaine*.- Marseille : Parenthèses, 1999.- 189 p., tabl., fig., 23 cm.- (Eupalinos).

La connaissance et la compréhension d'une ville ne sont pas évidentes, notamment pour les métropoles étendues marquées de strates historiques successives. Une première phase d'observation permet d'identifier les différences. Pour aller plus loin, les auteurs tentent d'élaborer une connaissance

d'investigation en mêlant l'approche historique, la géographie, le travail cartographique, l'analyse architecturale, l'observation constructive et celle des modes de vie. En affirmant l'importance du dessin comme un moyen de comprendre et de rendre sensible.

♦ **Peuplement et arabisation au Maghreb occidental** : dialectologie et histoire : actes réunis et préparés par Jordi Aguadé, Patrice Cressier et Angeles Vicente - Madrid ; Zaragoza : Casa de Velazquez : Universidad de Zaragoza, 1998. - 175 p. ; 24 cm.

Dialectologie et histoire sont-elles des disciplines autonomes à l'intérieur des sciences humaines ou existe-t-il un espace qui leur soit commun ? Le colloque de 1995, dont les actes sont ici réunis, pose cette question à propos du Maghreb occidental, et plus précisément du triple processus d'arabisation, d'islamisation et d'urbanisation qui eut lieu dans cette région depuis le haut Moyen-Age.

♦ **QUANDT William B.. - Société et pouvoir en Algérie : la décennie des ruptures.** - Alger : Casbah Editions, 1999. - 240 p. : couv. ill. ; 22 cm. Trad. de l'anglais.

L'auteur montre que les problèmes survenant en Algérie sont représentatifs de ceux que rencontrent les pays sortant d'un système autoritaire, quoique ceux que l'on voit en Algérie se posent avec une extrême acuité. L'auteur se concentre principalement sur les institutions politiques et sur les choix politiques effectués aux moments importants, pour comprendre comment la première expérience démocratique en Algérie a mal tourné. Il procède à une évaluation des efforts entrepris actuellement en vue de créer de nouvelles institutions où le pouvoir doit s'exercer.

♦ **Rapports aux savoirs et apprentissage des sciences** : actes du 5<sup>ème</sup> colloque international de didactique et d'épistémologie des sciences, Sfax, 7-9 avril 2000. T. 1.- Le Bardo : Association tunisienne des recherches didactiques, 2000.- 194 p. ; 24 cm.

Le colloque dont les actes sont ici réunis avait pour but de faire le point sur le concept de « rapport au savoir ». Il s'agirait d'un nouveau paradigme, au sens que Kuhn a donné à ce terme. Ce colloque était aussi le moyen de permettre aux doctorants tunisiens de présenter leurs travaux en la matière, aux côtés de chercheurs confirmés.

♦ **RACHIK, Hassan.- Comment rester nomade**-Casablanca : Afrique-Orient, 2000.- 175 p.

Cette étude cherche à comprendre d'une part l'abandon du nomadisme traditionnel, fondé essentiellement sur le douar et le chameau, d'autre part les innovations qui permettent à des nomades de s'adapter, de survivre. L'étude privilégie la vie quotidienne, les actions et les relations sociales concrètes, naguère, autour du chameau..., et à présent autour du camion, du marché, de l'Etat.

♦ **Les Recherches sur le Monde Arabe en France** : actes du Premier Colloque des Jeunes Arabisants, 1<sup>er</sup> - 2 mars 2000.- Université de Toulouse Le Mirail, CEMAA-AMAM, 2000.

Le Centre d'Etudes du Monde Arabe et de l'Asie, équipe de recherche réunissant des spécialistes de différentes disciplines, publie huit interventions du premier colloque des jeunes arabisants. Les sujets abordés concernent aussi bien les domaines historiques, linguistiques, littéraires que religieux.

♦ **La reconstruction politique d'un espace d'échanges : la Méditerranée.** Actes des VII<sup>ème</sup> rencontres franco-égyptiennes de science politique tenues à l'Université du Caire les 6, 7 et 8 janvier 1997.- Le Caire : CEDEJ, 2000.- 288 p. ; 24 cm.- (Dossiers du CEDEJ).

Depuis la conférence de Barcelone de 1995, les pays de l'Union européenne et les pays de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient semblent bien engagés sur la voie du dialogue et de la coopération. Cet ouvrage aborde les questions suscitées de manière générale par ce projet, et plus particulièrement au cas de l'Egypte. Il permet également de mesurer les écarts entre les analyses faites des deux côtés de la Méditerranée en réunissant les interventions faites lors des septièmes rencontres franco-égyptienne de science politique.

♦ **TOUSSAINT Jean-Yves et ZIMMERMANN Monique (dir.), Le projet urbain, ménager les gens, aménager la ville,** Liège, Mardaga, 1998.- 201 p. : gloss., fig., cartes ; 22 cm.- (Architecture et recherches n° 38).

Cet ensemble de contributions sur le « projet urbain », croisant le point de vue d'acteurs issus de formations différentes, a l'avantage de préciser le sens d'un vocable banalisé par son succès. La réflexion autour d'expériences françaises et le débat qui s'en suit nous sont très utiles pour saisir ces formes particulières d'action visant l'engendrement de l'urbain (et non sa maîtrise), l'intérêt de ces processus de médiation aptes à faire émerger une forme de vie collective, et les enjeux futurs qui en dépendent.

♦ **L'Université du XXI<sup>ème</sup> siècle** : actes du colloque international organisé les 27 et 28 novembre 1998 à Sfax. - Tunis : Centre de Publication Universitaire, 2000. - 263 p.

L'évolution de l'université ne peut se faire que grâce à un minimum de concertation entre le trio majeur composé de l'universitaire-chercheur, de l'industriel-investisseur et du décideur politique. Le colloque dont les actes sont ici rapportés est axé sur le défi de l'Université du troisième millénaire et focalise sur les ponts durables à jeter entre les différents partenaires et les moyens pour y parvenir.

♦ **VAN RUUSBROEC, Jan. - Opera omnia,** t. 8 : Speculum aeternae salutis = Een Spiegel der eeuwigher salicheit ; éd. G. de Baere ; trad. en latin / L. Surlus (1552).- Turnhout (Belgique) : Brepols, 2001.- 489 p.- (Corpus christianorum ; 108)

Cette publication constitue la 8<sup>ème</sup> partie dans la série « Jan van Ruusbroec, Opera Omnia », dans laquelle les parties 1-3, 10 et 7-7A sont déjà parues. Quelques nouveautés sont apparues dans les parties 7-7A et 8 : le texte en Moyen-néerlandais est accompagné d'une étude du contenu ; le commentaire paléographique est entièrement lié au texte critique (alors qu'il était précédemment totalement ou partiellement relégué en tant qu'annexe) ; et une vue générale des sources citées est donnée dans une bibliographie.

## ها ورد علينا من كتب

إلى إطاحة الجوايز وفكرة حركة المجالات المتعلقة  
وإنتاجها في الاقتصاد فتعدى الزلازل العالمية  
هذه المسألة يتناول الكتاب مدينة سليمان نموذجاً  
مؤكداً على أن هذا الأسلوب هو أسير السبيل  
لشعبيات تنمية في وقت قصير وخلق ديناميكية  
اقتصادية بين المدن والأرياف ثم في مرحلة  
ثانية من هذا الصعلتون التوافق حدوده هذه  
الأسامة في الوجود إلى هذه بها شارحا  
الأسباب والعوامل التي أدت إلى هذا المعنى.

إبراهيم صالح، ترجمة، الكتاب في الاقتصاد  
العالمي، الجزء الثاني، طبعة 2006، نشر وتوزيع  
أبيون خلدون، 198، ص. 100، القسم 1، و 117 ص.  
قسم 2.

يهذا هذا المرجع الطلبة والباحثين وعلم  
تخصصي قديمين :

... قسم أول يتعلق بالثقافة العربية  
والعالمية.

... قسم ثاني يتعلق بالثقافة الأدبية والدراسات.

عن اصغر محمد، سلسلة الدراسات والبحوث  
والدراسات، طبعة أولى 2006، دار الإتحاد  
للنشر، تونس، 123 ص.

وتقدم لنا هذا الكتاب معلومات قيمة عن  
هجرة العلماء في تونس وعن تاريخ نشأتها  
وظروف نشأتها منذ الاستعمار إلى يومنا  
هذا، يقيم الكتاب علاقة عتيقة بين التباين  
والعدالة إذ أنه يرى أن التباين هو الخطر  
مظهر من مظاهر العدالة التكرية، من خلال  
أسراء هذا الكتاب، تكلمت عن تاريخ أو  
تاريخية هذه النهضة البربرية وبعض الأساليب  
الطامة التي برزت، هناك شهد الحجاب.

بفهد صادق، القرآن والتشريع، دراسة  
حديثة في آيات الأحكام، طبعة ثانية مطبوعه  
مركز النشر العلمي تونس، 2006، 346 ص.

يعالج هذا الكتاب إشكالية مدعى الإسلام  
القرآن في التشريع الإسلامي وبحلول الكتاب  
عن تواجد معادلة بين أحكام القرآن والشريعة  
الإسلامية، وحل أن ما أتفق عليه فريق الفقهاء  
حول هذه المسألة هو تناول هذه الأحكام  
ومنه التواجد ؟ من خلال مناقشات هذا  
المرجع سوف يتضح أنه مؤيد الكتاب، معني  
عنه المسلمات والأحكام العظمى القديمة السيرة  
التي لها عناية العلماء العدمي، كتاب القرآن  
والتشريع هو محاولة لتفحص هذه المسائل  
الجارية وإسهام في تحقيق التوافق بينها.

عجمي، الأداة العظيمة العربية، دراسة في  
التفكير السياسي العربي منذ 1997، طبعة أولي،  
مركز طارق ابن زياد للدراسات والبحوث  
الغرب، 2001.

يقدم هذا الكتاب صورة للمسألة التي يعاني  
منها العالم العربي الأمر الذي يجعله محسورا  
الأساليب ومخط أخطار العالم، ويحكي الكتاب  
بوجهة نظره وموقفه الشعوري من خلال مسأله  
وإدائه من إعيال وإحداثيات تاريخية ترجع بنا إلى  
ماضي أليم لتجربة الشرق الأوسط.

فازعي، عبدسفي، دور الجزيرة الإدارية في  
التحضر والتنمية الإقليمية، بالبحر، النشر  
العلمي مدينة سليمان، طبعة أولى،  
مركز النشر العلمي تونس.

يتطرح هذا العمل إشكالية دور الجزيرة في  
تنظيم التنمية الإقليمية إذ هي قدوة من خلالها



■ **AL-MUSTAQBAL AL-ARABI**  
n° 260- Mars 2001

Ce numéro propose un dossier intitulé « L'élaboration de la décision en Iran et les relations arabo-iraniennes ». Ce dernier est constitué d'un document de travail présenté par Nevine Mosaad, professeur à la faculté d'économie et de science politique de l'Université du Caire, et de débats centrés sur les conclusions de cette étude. Il convient de signaler la participation à ces discussions d'un diplomate iranien et d'un conseiller du ministre iranien des Affaires étrangères.

Les autres contributions abordent des thématiques diverses. Le secrétaire général du parti du Travail en Egypte, Adel Hussein, s'interroge sur la possibilité d'une nouvelle guerre entre les Arabes et les Israéliens. Dans cet article aux accents guerriers, l'écrivain égyptien affirme qu'une guerre globale et organisée n'est guère probable entre les Arabes et Israël. Dans le même temps, il préconise la mise en œuvre d'actions palestiniennes sur le modèle du Hizbollah, tout en renforçant le potentiel militaire des armées arabes et iraniennes (grâce notamment aux missiles balistiques) pour éviter les représailles israéliennes sur les territoires de ses voisins. Saad Ghaleb Yassin, professeur d'économie et des sciences de gestion de l'Université Ezzitouna en Jordanie, s'intéresse à ce que peuvent apprendre les Arabes, pour améliorer les performances de leurs entreprises, des modes de gestion des firmes japonaises. On trouve aussi dans ce numéro des articles sur l'évolution des idéologies dans le monde arabe. Maan Bachour étudie la constitution de ce qu'il appelle un nouveau nationalisme arabe. Si ce dernier en tant que projet politique visant à fonder en une entité unique divers États arabes n'apparaît guère d'actualité, en revanche il existe bien une opinion publique arabe. Les événements qui ont marqué le Moyen-Orient au cours des dix dernières années expliquent l'affirmation de ce nouveau panarabisme : les sanctions imposées à l'Iraq ont suscité une solidarité des opinions publiques arabes devant les épreuves imposées au peuple iraquien ; le retrait israélien du Sud-Liban a contribué à faire du Hizbollah la seule force arabe qui a fait reculer Israël ; ce parti est désormais un exemple pour le peuple palestinien qui s'est soulevé face à l'occupant israélien. Quant à Ahmed Mousoulali, professeur de science politique à l'Université de Beyrouth, il s'intéresse aux dynamiques historiques qui ont fait évoluer aussi bien le concept de *choura* (consultation) que celui de démocratie dans le monde arabe.

AL-MUSTAQBAL AL-ARABI  
« Sadat Tower » Bldg.-Lyon Street-PO.  
Box : 113-6001 Hamra-Beirut 1103  
2090 - Lebanon

■ **REVUE INTERNATIONALE  
DES SCIENCES SOCIALES**  
n° 165 - Septembre 2000

#### *La migration internationale en 2000*

La *RISS* dresse dans ce numéro un panorama des systèmes migratoires internationaux de par le monde. Un premier ensemble d'articles porte sur des thèmes transversaux touchant aux nouvelles tendances et aux enjeux que représentent désormais les migrations à l'étranger (Stephen Castles, John Salt et James Clarke), en particulier dans les programmes conduits par une organisation internationale comme l'UNESCO (Serim Timur), ou dans le contexte de la mondialisation et des projets d'intégration régionale tels que l'ALENA ou l'Union Européenne (G.P. Tapinos). Les sciences sociales sont appelées à revisiter les théories et les cadres conceptuels de réflexion sur les migrations en vue d'abord d'améliorer la compréhension d'un phénomène mondial difficilement mesurable, pluriel et multiforme, donc rebelle à la théorisation (Joaquin Arango). Elles sont ensuite amenées à produire des connaissances pertinentes susceptibles d'améliorer le processus de prise de décision dans les politiques publiques de gestion et de contrôle des migrations (Raül Urzúa).

Le deuxième ensemble de contributions passe en revue les systèmes migratoires régionaux dans le monde. La seule région qui manque à ce panorama est la zone Afrique du Nord-Moyen-Orient. Les migrations en Afrique sub-saharienne sont surtout intra-régionales et le fait de catégories variées de migrants dont la mobilité internationale est liée à la rapidité de la croissance démographique, à la récession économique, aux conflits et à l'instabilité politique et aux difficultés économiques (Aderanti Adepoju). Une autre partie des contributions de ce numéro (Riva Kastoryano, Marek Okolski, Janna Zaiontchovskaïa) porte sur les nouveaux processus migratoires en œuvre dans le vaste espace précédemment couvert par les pays du Pacte de Varsovie (PECO, Fédération de Russie et CEI) qui connaissent une intensification sans précédent des mouvements de populations selon trois formes de migrations : les mouvements intensifs intra-régionaux, un afflux de migrants venant surtout d'Asie du Sud et de l'Ouest, et une migration de transit destinée à l'Europe occidentale et à l'Amérique du Nord. La Turquie joue également cette fonction de transit et de migration temporaire pour des formes de mobilité internationale qui s'inscrivent dans un système mondial de régulation des mouvements de personnes (Ahmet İçduygu). Deux tendances dominent les migrations latino-américaines (Adela Pellegrino) : l'importance des migrations intra-régionales d'un côté, et le développement des migrations vers les États-Unis de l'autre. La flexibilité du marché du travail au sein de l'ALENA crée les conditions d'une mobilité toujours croissante de la main d'œuvre au sein de ce bloc (Alejandro I. Canales).

RISS, UNESCO  
1, rue Miollis, 75732 - Paris Cedex 15, France

■ **MÉSOGÉIOS**  
n° 7 - avril 2000

#### *Le Maghreb et la mer à travers l'histoire*

Ce recueil thématique coordonné par le byzantiniste Tahar Mansouri, soutient l'idée que la méditerranéité des populations du Maghreb est confirmée de l'antiquité jusqu'au bas Moyen-Âge, de la Carthage punique et romaine, au royaume vandale et à Byzance, jusqu'à l'Islam. Quatorze contributions de chercheurs tunisiens, français et italiens (pour la plupart antiquistes, médiévistes et modernistes) tendent à démontrer que la Méditerranée demeure une « mer partagée », jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle : les « Maghrébins » n'auraient été contraints de « tourner le dos à la mer » qu'à l'époque des croisades. Aux temps modernes, lorsque Espagnols et Ottomans se livrent encore bataille sur l'eau, les flottes occidentales contrôlent l'espace maritime sans pour autant le dominer complètement : la mer, canal de transmission du savoir et du savoir-faire, attire plus qu'elle ne repousse. Le Maghreb, terre de toutes les interactions reste un intermédiaire obligé entre l'Europe et le monde saharien et sub-saharien.

Parmi des contributions essentiellement historiques, on remarquera une étude géographique sur la croissance urbaine et le transfert de l'eau en Tunisie à l'époque contemporaine (Abdallah Chérif). Trois antiquistes, A. Barkaoui, N. Tlili et M. Ben Moussa évoquent, respectivement, un projet d'intégration à l'Empire macédonien du bassin occidental de la Méditerranée, la mobilité de savants grecs en Afrique romaine, et la circulation des sigillées africaines de la Tunisie septentrionale. La plupart des contributeurs visent à expliquer les relations, conflictuelles ou pacifiques entre l'Europe et le Maghreb au Moyen-Âge (Philippe Gourdin) : représentations de la mer et des relations maritimes avec l'Afrique chez les Byzantins des VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles (C. Koutrakou); expérience navale de l'islam d'Occident, héritier de Rome, entre le IX<sup>e</sup> siècle et le XI<sup>e</sup> siècle (G. G. Martinez-Gros); rôle d'un grand port de guerre tel que Bougie jusqu'à la fin de l'époque almohade (D. Valerian); lien entre la construction d'itinéraires maritimes et les conventions commerciales établis par les Génois en Afrique du Nord (G. Jehel et L. Balletto); rôle des ordres religieux chrétiens en pays musulman et des milices chrétiennes au service des sultans du Maroc (A. Unali). D'autres études abordent la politique atlantique de la dynastie sa'adienne au XVI<sup>e</sup> siècle (B. Rosenberger); l'évolution géographique et technique de la pêche au thon en Sardaigne de l'époque grecque jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (T. Mansouri); ou encore la pêche du corail dans les comptoirs algériens et tunisiens des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (H.-B. Hassine).

MESOGÉIOS  
revue trimestrielle d'études  
méditerranéennes - Editions Hêrodotos  
27, rue Saint-Jacques, F 75005 - Paris

## ■ PROLOGUES

n° 19

*Histoire et anthropologie au Maghreb*

*Prologues*, dans cette livraison, établit sous forme de dossier, un bilan des recherches et des méthodes en histoire et anthropologie du Maghreb. Les études dans ces deux disciplines présentent de nouvelles approches méthodologiques, qui interprètent autrement les faits sociaux et l'histoire coloniale. Elles reprennent également des concepts et des doctrines qui ont été expérimentés dans d'autres aires culturelles.

Abdellah Hammoudi souligne les contributions de l'œuvre complexe de Pierre Bourdieu. Les travaux que Bourdieu a entamés sur l'Algérie dans les années 1950, ont contribué à rompre avec une anthropologie du Maghreb qui fragmentait la société et cherchait à saisir les mécanismes, les structures, et les fonctions des formes sociales. D'après Bourdieu, il n'existe plus de normes, de formes sociales qui se reproduisent par automatisme, mais des manières de faire qui sont des interprétations pratiques de la vie et de l'histoire du Maghreb, marquées par la pénurie et la recherche de sécurité.

Pour ce qui regarde l'histoire, Benjamin Stora analyse l'évolution du métier d'historien et des axes de la recherche historique. Dans son bilan historiographique, l'auteur constate une polarisation des études sur la décolonisation, avant d'entamer une critique de la manière avec laquelle les nationalistes maghrébins ont exploité le discours historique à des fins politiques. De ce fait, la période coloniale, aussi bien que les processus de décolonisation, seraient des objets d'étude à revisiter. L'émergence difficile des sociétés civiles au Maghreb, la crise d'autorité des États indépendants devraient amener l'historien du Maghreb à considérer, avec précaution, la mémoire individuelle des acteurs des mouvements nationalistes. En effet, ce matériel vivant et douloureux devrait permettre d'apporter un autre regard et soulever d'autres questions sur la décolonisation. Dans sa contribution, Fanny Colonna propose de saisir l'émergence des sociétés civiles maghrébines et la « libération des mémoires individuelles », afin de singulariser le passé. Aussi émet-elle le constat d'un manque d'information sur la société de l'Algérie coloniale. Il ressort de l'analyse de ce dossier la nécessité de revoir les questions coloniales sous l'optique des nouvelles approches et nouveaux paradigmes. La mémoire individuelle et collective est, selon ces auteurs, un objet heuristique commun à l'histoire et à l'anthropologie.

## ■ CRITIQUE ÉCONOMIQUE

revue trimestrielle

« Sortir de la pensée unique », tel est l'objectif que s'assigne la revue *Critique économique* publiée depuis le printemps 2000 par un groupe d'économistes regroupés autour de Noureddine El Aoufi, et dont la troisième livraison vient de paraître. Le projet est d'autant plus d'actualité que l'économie – ou, pour mieux dire, la finance, pour ne pas parler de spéculation – occupe le haut du pavé dans la presse hebdomadaire, au point que l'on pourrait croire le Maroc devenu un pays de « boursicoteurs » - ce que ne confirme pas l'étroitesse du marché porté par la Bourse de Casablanca. Sortir de la pensée unique, c'est d'abord, pour les contributeurs à ces trois livraisons, prendre acte de « l'épuisement des politiques d'ajustement structurel et par l'échec tonitruant des modèles de globalisation financière, notamment en Asie du Sud-Est ». Façon de souligner que la quête de « modèles » a fait long feu et que le Maroc doit trouver par lui-même la « voie » de son développement. Sortir de la pensée unique, c'est aussi, dans le Maroc de l'alternance, suggérer aux gestionnaires de la « nouvelle orthodoxie du développement » qui sont toujours aux commandes de l'économie marocaine, qu'il ne saurait y avoir une « réalité unique » qui s'imposerait à eux en même temps que les sacro-saintes lois du marché, qu'il s'agit de saisir comme « une construction sociale, culturelle, politique ; idem pour l'entrepreneur, l'entreprise, l'investissement, les comportements rationnels, etc. ». C'est aussi prendre position dans un débat dans lequel les lignes de partage entre les positions en présence ne recoupent que très partiellement les clivages traditionnels entre gauche et droite, majorité gouvernementale et opposition. Au plan théorique, l'un des principaux mérites de la nouvelle revue est de ne pas sacrifier au nom d'on ne sait quel pragmatisme d'étape. Les animateurs de *Critique économique* annoncent clairement la couleur : la revue se veut « un espace de ralliement d'une communauté d'économistes critiques, un lieu d'exercice théorique et de débat doctrinal, un champ d'expression de l'hétérodoxie ». Dans les perspectives ouvertes par les théories de la régulation, l'économie des conventions et des institutions, il ne s'agit pas moins de remettre en cause la « solution néo-libérale », ce qui ne peut se faire en termes purement économiques, mais implique que la science économique s'ouvre largement aux autres sciences sociales, une ouverture dont témoignent amplement les sommaires des trois livraisons déjà disponibles.

## ■ REVUE INTERNATIONALE

DES SCIENCES SOCIALES

n° 166 – décembre 2000

*Le débat sur le développement : au-delà du consensus de Washington*

Ce numéro est une critique en règle des prescriptions économiques du FMI et la Banque mondiale. Les postulats implicites du « consensus de Washington » peuvent être formulés de la façon suivante : assimilation du développement à la croissance économique indéfinie ; réduction des objectifs du progrès social au statut de simples « retombées » de la croissance ; insertion maximale dans les échanges internationaux considérée comme condition inéluctable du développement ; subordination du rôle de l'État à celui du marché. Les articles de Rubens Ricuperro, Branislav Gosovic et de Christian Comelieu s'attachent à montrer les faiblesses théoriques de ces postulats. Le premier de ces auteurs nous montre que la compétition économique présente beaucoup d'analogie avec le jeu : l'un et l'autre exigent des règles équitables et un arbitre impartial. Les gouvernements et les négociateurs commerciaux pensent que ces deux conditions suffisent, en oubliant une troisième : avant de jouer, il faut apprendre à jouer. Les contributions suivantes sont des études de cas. On signalera plus particulièrement les articles d'Alexandre Nekipov et de Jacques Sapir sur le consensus de Washington confronté à la transition économique russe.

Le premier rappelle que les mesures de libéralisation prescrites par les institutions financières internationales ont été initialement conçues pour les pays en développement, dont les économies fonctionnaient déjà en partie selon les règles du marché. Dans les pays postcommunistes, elles ont été appliquées mécaniquement à des économies industrialisées où l'affectation des ressources n'obéissait pas aux principes du marché. Ainsi l'économie russe s'est-elle trouvée devant un problème exceptionnel de réaffectation massive des facteurs de production. La Russie est désormais empêtrée dans un système hybride de quasi-marché qui réagit de façon inhabituelle aux signaux du marché et qui n'est pas capable de sortir d'une crise économique sans précédent. Paradoxalement, les recettes des partisans du consensus de Washington interdisent au cœur de l'ex-URSS de fonctionner selon les principes d'une économie libérale.

Jacques Sapir, de son côté, montre que l'obsession de la lutte contre l'inflation en Russie et l'oubli des bases micro-économiques et institutionnelles d'une macroéconomie réaliste ont conduit à un désastre économique.

PROLOGUES  
31, rue Zerhoun, Casablanca, Maroc

CRITIQUE ÉCONOMIQUE  
revue trimestrielle  
1, rue Hamza, Agdal, Rabat, Maroc

RISS, UNESCO  
1, rue Miollis, 75732 - Paris  
Cedex 15, France

■ **LES CAHIERS DE L'ORIENT**  
n°61, 1<sup>er</sup> trim. 2001, 159 p.

*Penser l'identité en Méditerranée*

Depuis *Ethnic groups and Boundaries* de F. Barth, il est admis que l'identité, ethnique ou autre, est un construit social qu'il s'agit d'appréhender en relation avec un contexte sociohistorique particulier. Les *Cahiers de l'Orient* donnent la parole à des historiens, anthropologues et sociologues qui se penchent sur la question de la construction de l'identité en Méditerranée, à partir de leurs recherches, chez les Druzes d'Israël (Rivoal), les Arabes et Berbères au Sahara (Bonte), les Kabyles en Algérie (Chachoua) ou les Chrétiens de Transjordanie (Chatelard). Identité religieuse, politique ou linguistique, par où passe la différenciation de soi, quels sont les points de contacts entre groupes voisins et opposés ? Ces contributions démontrent que l'identité ontologique n'existe pas, ce qui ne signifie pas que les auteurs souhaitent nier la réalité des groupes dont ils traitent, mais bien au contraire, repérer la manière dont ils se constituent et parlent d'eux-mêmes, en rapport et en opposition à ceux qui les entourent. Nous sommes désormais loin de la carte ethnique qui tentait au XIX<sup>e</sup> siècle de faire correspondre de manière permanente une pratique linguistique, religieuse, une origine commune et une territorialisation homogène.

Le parcours intellectuel de J.-L. Amselle permet de retracer la généalogie du concept d'identité ethnique et culturelle dans les sciences sociales. Son travail sur le continent africain où ses enquêtes révélaient des sociétés hybrides, nous met en garde contre la recherche de « types purs de sociétés » ou de repérage « d'ethnies immuables ». Dagher poursuit cette réflexion en étudiant ce qui se passe lorsque « la polysémie s'appauvrit pour se résoudre en une entité univoque ? » au XIX<sup>e</sup> siècle au Liban, période pendant laquelle émergent les communautés confessionnelles. Selon lui, certaines constructions identitaires à la recherche d'une pureté originelle sont atemporelles. Elles reposent en général sur le recours au mythe fondateur comme substrat identitaire, très présent dans les revendications identitaires, ainsi qu'à l'auto-célébration et à la diabolisation de l'adversaire, de l'Autre.

■ **ALTERNATIVES SUD**  
vol. VII (2000) n° 4

*Le partenariat euro-méditerranéen vu du Sud*  
Sous la direction de Bichara KHADER

Le processus de partenariat euro-méditerranéen initié à Barcelone en 1995, est en crise comme l'ont révélé les travaux de la conférence de Marseille tenue en novembre 2000 pour relancer cette coopération. Mis en place dans une conjoncture relativement favorable, de mondialisation triomphante et de perspectives de paix au Proche Orient relativement optimistes, ce processus de partenariat voulait être une contribution de l'Union Européenne à la dynamique globale de détente.

Les contributions à ce numéro des *Cahiers Alternatives Sud* apportent un nouvel éclairage sur les raisons de cet échec vues par des intellectuels des pays de la rive sud de la Méditerranée. Cette crise apparaît ainsi comme étant le résultat de malentendus de départ, de l'évolution de la situation sur la scène internationale, d'un engagement timoré de l'UE et des situations internes parfois difficiles dans les pays du Sud. Ainsi dès sa mise en place, la restriction du partenariat aux riverains de la Méditerranée constitue une fragmentation du Monde arabe. Il en est de même de l'approche du conflit au Moyen Orient adoptée par l'UE et de la primauté donnée aux aspects commercial et sécuritaire du partenariat, par rapport à d'autres domaines qui sont aussi importants sinon plus pour les partenaires du Sud, tels que l'émigration ou la coopération culturelle, scientifique et technologique.

Le tropisme de l'UE vers les pays de l'Europe de l'Est comporte le risque d'éviction des pays du Sud des flux d'Investissements Directs Étrangers (IDE), dont ils ont tant besoin et sur lesquels certains ont basé leurs stratégies de développement économique et social. Il ne faut pas oublier les retards et les atteroiements dans les réformes économiques et politiques dans les pays du Sud, ainsi que la faiblesse de la coopération Sud-Sud qui reste une condition de leur intégration positive dans un ensemble régional élargi. Le numéro contient aussi le texte du Manifeste final de « l'Autre Sommet » méditerranéen, tenu en marge du sommet de Marseille par un ensemble d'ONG qui militent pour un partenariat plus solidaire avec les pays du Sud de la Méditerranée.

■ **LA MIGRATION CLANDESTINE : ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Cette nouvelle livraison des publications de l'AMERM reprend les actes d'un colloque qui a porté sur cette composante principale des mouvements migratoires. La publication repose sur une vingtaine d'articles que l'on pourrait répartir entre trois axes majeurs. Un premier groupe d'articles traite de la question de la place du droit, des réglementations et des politiques des États dans le contrôle et la gestion des migrations non régulières. Etant une transgression de la fonction des États de contrôler leurs territoires, ces migrations posent le problème de la relation entre logiques migratoires et logiques étatiques (dont leur aspect sécuritaire). De plus, le droit international présente des paradoxes, une partie de ses dispositifs garantissant un ensemble de droits et de protections aux individus en déplacement et aux migrants, alors que d'autres assurent aux États la pleine légitimité de contrôler leurs frontières jusqu'au point d'y interdire ou d'y sélectionner l'entrée à des ressortissants de pays tiers. Pour favoriser la libre circulation des ressortissants communautaires sur le territoire de l'Union Européenne, celle-ci érige des entraves à la liberté d'entrée et de circulation d'autres catégories de personnes originaires pour la plupart des pays tiers dont les migrants régulièrement résidents dans chacun des pays de l'Union, qui ne sont pas encore destinés à bénéficier du droit à la citoyenneté européenne, comme c'est le cas des ressortissants communautaires. Pourtant la communautarisation des politiques migratoires demeure encore limitée dans la mesure où seuls les visas et la lutte contre l'émigration irrégulière font l'objet de l'harmonisation.

Le thème de l'inscription de l'immigration irrégulière à l'échelle régionale et locale en Italie (Sardaigne, Pouilles) et en Espagne (Madrid) forme le deuxième axe de cette publication. Le développement des régions fortement émettrices de flux de clandestins (Rif marocain) est préconisé par l'Europe comme l'un des moyens d'atténuer les départs. Mais les moyens engagés demeurent largement en deçà des besoins. Un troisième groupe de contributions traite des risques humains de la traversée illégale de la Méditerranée ou (« Hrig ») à bord des « pateras » (embarcations de cabotage à destination des côtes espagnoles) ou dans les cales des navires (à partir des ports maghrébins en particulier) qui sont doublés des risques auxquels sont exposés les migrants clandestins (dont une partie sont des mineurs) une fois arrivés à destination : exploitation par les employeurs, par les réseaux de prostitution et de drogue... Ce qui conforte parfois la criminalisation des clandestins malgré les efforts et l'action des ONG de défense des droits des immigrés et de l'homme qui trouvent dans cette publication un espace pour exposer leur point de vue.

LES CAHIERS DE L'ORIENT  
Revue d'étude et de réflexion  
sur le monde arabe et musulman  
60, rue des Cévennes  
75015 - Paris.

ALTERNATIVES SUD  
Cahier trimestriel publié par le CETRI :  
Centre Tricontinental  
Louvain-la-Neuve et L'Harmattan  
5-7 rue de l'école Polytechnique  
75005 - Paris

L'AMERM  
BP : 8025 - Rabat  
Nations Unies - 10102 - Maroc

## Appels à candidatures

### RECHERCHES URBAINES ET PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION

*Troisième session d'études doctorales du réseau des observatoires urbains du pourtour méditerranéen Ministère des Affaires étrangères - Ministère de la Recherche*

**Maroc - 2 au 6 octobre 2001**

Dans le cadre du réseau des observatoires urbains du pourtour méditerranéen (Observatoire Urbain d'Istanbul, Observatoire de Recherche sur Beyrouth et sa Reconstruction, Observatoire Urbain du Caire Contemporain et Atelier Villes Marocaines), le Centre Jacques Berque pour les études en sciences humaines et sociales organise une session d'études doctorales intitulée *Recherches urbaines et processus de patrimonialisation*.

Cette session étant organisée en association avec le programme collectif de recherche « Patrimoines en situation » coordonné par l'Atelier Villes Marocaines, elle en reprend la problématique générale mais avec des visées plus pédagogiques de formation à la recherche. Le texte de ce programme peut être consulté sur le site de l'AVM.

Après avis du comité scientifique, les 25 à 30 candidats retenus seront prévenus durant le mois de juillet. Les frais de transport, d'hébergement et de restauration des candidats sélectionnés seront intégralement pris en charge par le comité d'organisation, sans avance de la part des candidats.

Le programme définitif de la session avec la liste des doctorants, des animateurs scientifiques, des conférenciers et des partenaires institutionnels sera envoyé aux participants avant début septembre.

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les doctorants désirant participer doivent être inscrits en thèse dans une université française ou étrangère dans une discipline des sciences sociales (anthropologie, droit, économie, ethnologie, géographie, histoire, sciences politiques ou sociologie), avoir un terrain ou un objet de recherche « urbain » et pouvoir s'exprimer en français.

#### Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- une fiche de renseignements comprenant les nom et prénom du candidat, ses date et lieu de naissance, sa nationalité, le titre et le résumé de sa thèse en cours, sa discipline d'appartenance, le nom de son directeur de thèse, l'université et la formation doctorale d'appartenance, l'adresse personnelle du candidat, son téléphone et son adresse électronique

- un curriculum vitae détaillé ; un texte décrivant le sujet de thèse (3 à 5 pages) ; une note précisant l'état d'avancement de la thèse, son rattachement ainsi que les questionnements qu'elle soulève par rapport à la thématique de cette session d'études doctorales (2 à 3 pages) ; une photocopie de la carte d'étudiant ou d'une attestation d'inscription en thèse ; éventuellement, une lettre de recommandation du Directeur de thèse.

#### Ce dossier doit être adressé à l'AVM au plus tard le 30 juin 2001

- par courrier électronique (au format RTF) : [cjbavm@maghrebnet.com](mailto:cjbavm@maghrebnet.com)

- par courrier postal (textes sur disquette au même format) à :

#### Session d'études doctorales

Atelier Villes Marocaines

Centre Jacques Berque

1, rue Annaba - 10 000 Rabat - Maroc

Tel : 00 212 (0)37 76 96 40 ou 00 212 (0)37 76 96 41

Fax : 00 212 (0)37 76 89 39

Adresse électronique : [cjbavm@maghrebnet.com](mailto:cjbavm@maghrebnet.com)

Pour tous renseignements complémentaires (sélection, déroulement des travaux et conditions de participation) consultez le site internet : [www.ambafrance-ma.org/cjb/avm](http://www.ambafrance-ma.org/cjb/avm) ; ou contactez Abderrahim KASSOU, coordinateur de la SED, ou Pascal GARRET, responsable de l'AVM.

### CARTOGRAPHIE INFORMATIQUE ET RECHERCHES EN HISTOIRE URBAINE PÉRIODES MODERNE ET CONTEMPORAINE

ÉCOLE DOCTORALE D'ÉTÉ

Aix-en-Provence, 20-26 septembre 2001

L'Ecole française de Rome et la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, en collaboration avec l'UFR de Géographie de l'Université d'Aix-Marseille I et l'Università degli Studi Roma Tre, organisent, à Aix-en-Provence, du 20 au 26 septembre 2001, une Ecole d'été qui s'adresse à des étudiants et jeunes chercheurs, doctorants ou ayant soutenu leur thèse depuis moins de deux ans, dont les recherches portent sur les villes du monde méditerranéen aux époques moderne et contemporaine.

Cette semaine d'étude assurera une initiation, dans le domaine de l'informatique, au traitement des documents cartographiques anciens, aux outils de la recherche afférents et aux moyens d'expression des résultats. Il s'agira en particulier de doter les étudiants des connaissances et savoir-faire de base relatifs à différents logiciels de dessin, d'information géographique et de publication assistée par ordinateur, leur permettant d'utiliser la cartographie informatique dans le cadre de leurs recherches d'histoire urbaine. La formation reposera à la fois sur des cours théoriques (terminologie, techniques, fonctions des logiciels, traitement de la cartographie ancienne) et un apprentissage pratique (utilisation des logiciels, exercices d'application sur différentes villes du bassin méditerranéen).

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Être inscrit en doctorat d'histoire moderne ou contemporaine, ou avoir soutenu une thèse dans ce même domaine depuis moins de deux ans ; travailler en histoire urbaine sur une ou plusieurs villes du bassin méditerranéen ; avoir une bonne connaissance du français.

#### DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Un bref curriculum vitae ; une attestation du directeur de recherche ; un résumé du sujet de thèse d'une page ; un exposé des motivations, en rapport avec la recherche en cours, d'une page.

**Les dossiers devront être parvenus avant le 31 mai 2001 à :**

Brigitte Marin : Ecole française de Rome ; Palazzo Farnese  
- Piazza farnese, 67 00186 - ROMA

E-mail : [dirmod@ecole-francaise.it](mailto:dirmod@ecole-francaise.it)

Fax : 00.39.06. 68.74.834.

Les dossiers seront examinés par une commission qui en retiendra quinze ; les résultats seront connus le 30 juin 2001.

Pour suivre la semaine d'étude, à Aix-en-Provence, du 20 au 26 septembre 2001, les candidats retenus bénéficieront d'une bourse couvrant les frais de voyage et de séjour.

**Renseignement :** [jlarnaud@mmsch.univ-aix.fr](mailto:jlarnaud@mmsch.univ-aix.fr) ou [dirmod@ecole-francaise.it](mailto:dirmod@ecole-francaise.it)

### IMPACT DE LA MONDIALISATION SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES DANS LA RÉGION ARABE

#### *1<sup>er</sup> concours des jeunes chercheurs du centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (CAWTAR)*

Les doctorants de moins de 35 ans sont invités à confronter leurs articles sur le sujet *Impact de la mondialisation sur la situation économique des femmes dans la région arabe*.

La thématique peut être traitée dans le cadre d'articles portant sur l'un des sous-thèmes suivants :

Genre et pauvreté ; Genre et gouvernance ; Genre et chômage ; Genre et secteur informel ; Genre et protection sociale ; Genre et nouveaux métiers ; Genre / migration et exode des compétences.

#### **Dépôt des candidatures avant le 1<sup>er</sup> novembre 2001**

Les prix (chèques et séjours scientifiques) seront attribués à l'issue des résultats, le 1<sup>er</sup> février 2002.

Une fiche de pré-inscription, à déposer **avant le 1<sup>er</sup> juin 2001**, est disponible auprès de : Salma Adib : 44, rue de Pologne, 1005 El-Omrane, Tunis, Tunisie

Tel : 571 945 / 571 867 - Fax : 574 627

E-mail : [cawtar@planet.tn](mailto:cawtar@planet.tn)

## Compte-rendu

### 4<sup>ÈME</sup> RENCONTRE TUNISO-FRANÇAISE DE JEUNES CHERCHEURS

#### *Espace, temps et recherches*

Hammamet, 17-20 janvier 2001

La 4<sup>ème</sup> session de la Rencontre tuniso-française de Jeunes Chercheurs, conçue par l'IRMC et l'Université de Tunis depuis novembre 1997, a pu être organisée sur quatre jours, en janvier 2001, par l'IRMC, l'Université de Tunis, et l'UNESCO, grâce au soutien du Ministère de la Recherche (France), celui du Secrétariat d'État à la Recherche

Scientifique et à la Technologie (Tunisie), et avec la coopération de l'Université François Rabelais (Tours). Comme d'usage, la Rencontre a rassemblé trente doctorants inscrits (à parité) dans les universités françaises et tunisiennes.

Sur le thème *Espace, temps et recherches*, cet atelier a rassemblé :

- 11 historiens (trois Français et huit Tunisiens) ;
- 7 socioanthropologues (cinq Français, un Algérien et un Tunisien) ;
- 6 géographes français ; un démographe, un philosophe, un juriste, un économiste et deux urbanistes tunisiens.

Les séances ont été animées et encadrées par des universitaires tunisiens et français :

- M. Pierre-Robert BADUEL, politologue, Université François Rabelais-URBAMA (Tours).
- Mme Mounira CHAPOUTOT-REMADI, historienne, Université de Tunis I – Faculté des Sciences Humaines et Sociales.
- M. Abdallah CHÉRIF, géographe, Université de l'Ariana - Faculté des Lettres de la Manouba .
- M. François HARTOG, historien, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) - Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes.
- M. Abdelhamid HÉNIA, historien, Université de Tunis I – Faculté des Sciences Humaines et Sociales.
- M. Denis RETAILLÉ, géographe, Université de Rouen - Faculté des Lettres.

Divers laboratoires de l'EHESS (6), les Universités d'Aix-Marseille (1), Lyon II (1), Toulouse (1), Tours (1), Rouen (1), Paris I (1), Paris VII (1), Poitiers (3), Tunis I (12), Tunis II (1), Tunis III (1) ont été représentées. Pour la partie française, la concertation entre l'IRMC et les directeurs de recherche en France ou les formations doctorales auxquelles ils appartiennent a permis de sélectionner les candidats selon plusieurs critères : la recherche d'un équilibre entre les disciplines et les formations doctorales ; l'avancement, à mi-parcours, des recherches ; le non-cumul de la participation aux ateliers doctoraux organisés par les autres centres de recherche français en Méditerranée ; le choix de certaines recherches en sciences humaines et sociales conduites sur d'autres aires culturelles que le Maghreb et le Monde musulman.

L'atelier a été organisé suivant trois séquences. Une première séance a été consacrée à la présentation et la discussion par les participants de leurs projets en cours, les doctorants ayant été répartis en trois groupes de travail. Dans une deuxième étape, les groupes de travail ont été recomposés autour de trois grandes thématiques (*Temps et espaces comme ressources ; échelles ; événements et trajectoires*) identifiées par les encadrants à l'issue des exposés des rapporteurs des groupes. Chaque groupe, composé de 10 doctorants, a pu réfléchir et expliciter les transversalités sous-jacentes aux recherches de chacun de ses membres, du point de vue des champs disciplinaires, de l'étude comparative et de la confrontation des paradigmes. Enfin, une mise en commun des résultats des groupes de travail a permis d'évaluer la portée des transversalités sous l'angle d'un partage de savoirs. En séance plénière, chaque rapporteur de groupe a présenté un texte rédigé en commun.

Liste des participants à la 4<sup>e</sup> Rencontre tuniso-française de Jeunes Chercheurs

**Hosni ABID**, historien (Tunis I ; dir. : A. M'CHAREK) : La vallée de l'Oued Siliana dans l'antiquité ;

**Chokri AZZOUZ**, juriste, (Tunis II ; dir. : S. CHELLY) : Les sources non-législatives du droit fiscal ;

**Pierre-Arnaud BARTHEL**, géographe (Lyon II ; dir. : J.P. BRAVARD) : Production de territoires et naissance de nouvelles pratiques autour des fronts d'eau du Grand Tunis : le cas du Lac de Tunis et des sebkhas Ariana et Sijoumi ;

**Sophie BAVA**, socioanthropologue (SHADYC ; dir.: A. MARI) : Migrations et identités religieuses. Des pratiques religieuses des Mourides à Marseille au grand Magal de Touba (Sénégal) ;

**Senim BEN ABDALLAH**, sociologue (Tunis I ; dir. : L. BEN SALEM) : Pratiques des jeunes et construction des réseaux sociaux : études socioanthropologiques en milieu urbain et rural ;

**Vincent BISSON**, géographe (Tours ; dir.: P. SIGNOLES) : Dynamiques comparées de l'urbanisation en milieu tribal (Jordanie, Mauritanie, Tunisie) ;

**Moula BOUAZIZ**, sociologue (CADIS ; dir.: H. BOZARSLAN) : Contribution à l'étude et l'analyse de la guerre d'indépendance algérienne. Approche sociologique de la violence et de la guerre en Wilaya III (1954-1962) ;

**Lamine BOUAZIZI**, historien (Tunis I ; dir. M. CHAPOUTOT-REMADI) : Aspects de la vie quotidienne à l'époque hafside ;

**Hédi BOUDERBALA**, sociologue (Toulouse ; dir.: A.TARRIUS) : Construction de trajectoires d'exil au Maghreb central. Le cas des Algériens : Ressources intérieures et extérieures ;

**Sofiane BOUHDIRA**, démographe (Université de Tunis ; dir. : Khmaiss TAAMALLAH) : La mortalité urbaine en Tunisie ;

**Vincent COEFFE**, géographe (Rouen ; dir.: D. RETAILLÉ) : Île tropicale et imaginaire et tourisme de masse. Le paradigme de Waikiki ;

**Christine DELPAL**, anthropologue et photographe (Centre d'Anthropologie des mondes contemporains ; dir.: M. de LA PRADELLE) : Recomposition des espaces et des formes de sociabilité sur la Corniche du front de mer de Beyrouth (Liban) ;

**Christophe GIUDICE**, historien (Paris I ; dir.: D. RIVET) : La construction de Tunis « ville européenne » et ses acteurs de 1860 à 1945 ;

**Mohamed GRIRA**, historien (Tunis I ; dir. A. M'CHAREK) : Sbiba (Sufes) et sa région dans l'antiquité ;

**Jouda GUETATA**, historienne (Paris VII ; dir. : Cl. LIAUZU) : La France et les nouveaux enjeux méditerranéens à la fin du 17<sup>e</sup> siècle ;

**Mouloud HADDAD**, historien anthropologue (IISMM ; dir.: L. VALENSI) : Islam et nationalismes au XIX<sup>e</sup> siècle. Le rôle des confréries et personnages mystiques. Les cas de l'Algérie et de la Syrie ;

**Afef HALALI**, historien (Tunis I ; dir. : M. CHAPOUTOT-REMADI) : Les Monuments religieux du Sahel : études historiques et archéologiques ;

**José HARO**, sociologue (SHADYC ; dir.: B. MOREL et J.-L. FABIANI) : Usagers de drogues : pratiques de l'espace géographique et institutionnel ;

**Dorra ISMAIL**, architecte (Tunis I ; dir. A. RENNIER) : L'événement, un élément contextuel processeur d'une dynamique architecturale, urbaine et sociale ;

**Mustapha JOUILL**, économiste (Tunis III ; dir. : H. DIMASSI) : Ajustement, mondialisation et agriculture familiale en Tunisie ;

**Ludovic JOYEUX**, géographe (Poitiers ; dir.: P. GONIN) : Les concentrations ethno-résidentielles en milieu urbain

**Mounir KCHAOU**, philosophe (Tunis I ; dir. : F. TRIKI) : Éthique et politique chez John Rawls ;

**Anne-Claire KERBOEUF**, historienne (Université de Provence ; dir. : R. ILBERT) : Histoire de la société égyptienne d'après-guerre. L'incendie du Caire du 26 janvier 1952 ;

**Mathieu LEBORGNE**, sociologue (SHADYC ; dir.: J.Cl. CHAMBOREDON) : Mémoire collective territoriale et consciences collective territoriale : réception sociale des découpages territoriaux ;

**Bénédictte MICHALON**, géographe (Poitiers ; dir.: M. GUILLON) : Les minorités allemandes de Roumanie et les relations germano-roumaines ;

**Lotfi NADDARI**, historien (Tunis I ; dir. : A. M'CHAREK) : La vallée de l'Oued Sarrh dans l'antiquité ;

**Fanny SCHAEFER**, géographe (Poitiers ; dir.: E. MAMUNG) : La circulation migratoire des Marocains. L'exemple de la communauté de Strasbourg ;

**Nabil SMIDA**, urbaniste (Tunis I ; dir. : P. SIGNOLES) : Compétences territoriales et pratiques sociales de l'espace urbain tunisien ;

**Rim YACOUBI**, historienne (Tunis I ; dir. : H.ANNABI) : La marginalité féminine à Aix-en-Provence au temps de Louis XIV ;

**Lamia ZITOUNI**, historienne, (Tunis I ; dir. : Jamel BEN TAHAR) : Ulamas, pouvoir et société en Égypte (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles).

SOUTENANCES DE THÈSES ET DE DEA

**Elga CACCIALANZA**, *Le système des mass-médias en Tunisie*

Mémoire de DEA : Sociologie : Université de Tunis I : 9 mai 2001 ; dir. Ridha BOUKRÂA

**Fayçal CHÉRIF**, *La Tunisie dans la seconde guerre mondiale : impacts et attitudes (avril 1938-mai 1943)*

Thèse : Histoire contemporaine : Université de Paris IV : 17 février 2001 ; dir. : Jean MARTIN.

**Hamid IRBOUH**, *Art in the service of Colonialism : French Art Education in Morocco, 1912-1956*

Thèse : Histoire de l'art : New York : Departement of the History and Theory of Art and Architecture : 1 décembre 2000 ; dir. Anthony KING.

**Gilles KRAEMER**, *Géopolitique de la presse francophone en Méditerranée*

**Sélim GADHOUMI**, *Les caïds de Tunisie (1860-1937)*

Thèse : Histoire contemporaine : Université de Tunis-Faculté des Sciences Humaines et Sociales : 13 avril 2001 ; dir. : Hédi TIMOUMI, FSHS-Université de Tunis.

**Lamia ZITOUNI**, *Les Oulémas en Égypte au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après la chronique d'al-Jabarti*

Mémoire de DEA : Histoire : Université de Tunis-Faculté des Sciences Humaines et Sociales : 18 avril 2001 ; dir. : Jamel BEN TAHAR, Faculté des Lettres - Université de La Manouba.



mail@irmcmaghreb.org  
http://www.irmcmaghreb.org

✓ 13-14 avril 2001

**Mondialisation et idéologies.** 4<sup>e</sup> séance du séminaire annuel *Identités et territoires : les catégorisations du social*

**Intervenants :** Zaki LAIDI, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI) ; Olivier ROY, Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP/CERI)

✓ 17 avril 2001

**La question de l'espace public.** Conférence de Philippe PANERAI organisée à l'IRMC dans le cadre du séminaire de l'ENAU *Projet urbain en méditerranée* Tunis 16-19 avril 2001.

✓ 24 avril 2001

**De la nation à la colonie, la communauté française de Tunisie au XIX<sup>e</sup> siècle**

Anne-Marie FLANEL, présentation de thèse

✓ 28 avril 2001

**L'approvisionnement céréalier des villes : ponts, stockages et redistributions en Méditerranée de l'antiquité à l'époque moderne**

Coordination : Brigitte MARIN (EFR) et Catherine VIRLOUVET (MMSH). Rencontre du programme du laboratoire TELEMME - MMSH Aix-en-Provence *L'approvisionnement en céréales dans les villes du bassin méditerranéen de l'antiquité à l'époque moderne*, organisée en collaboration avec l'IRMC et l'École Française de Rome.

✓ 4 mai 2001

**Le défi urbain dans les pays du sud**

Conférence de Michel ROCHEFORT dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> séance du séminaire URBASCOPIE organisé par l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme et l'IRMC.

✓ 17 Mai 2001

**Courants intellectuels, idéologies et proto-nationalisme en Libye au début du 20<sup>e</sup> siècle**

Présentation de thèse de Simone BERNINI dans le cadre du programme de recherche de l'IRMC *La réforme de l'État dans le monde islamo-méditerranéen aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, à partir de l'exemple du Maghreb*

✓ 28 mai 2001

**Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs**

Présentation de deux ouvrages issus des programmes de l'IRMC

- *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, Paris, éd. du CNRS, décembre 2000 de Vincent GEISSER

- *Le retour des diplômés. Rapport final de l'enquête sur les étudiants tunisiens à l'étranger dans les années 1990* de Vincent GEISSER et Saïd BEN SEDRINE, Tunis, Centre des Publications Universitaires, février 2001.

✓ 16-17 juin 2001

**Enquête historique sur les usages et les métissages linguistiques au Maghreb**

Séminaire organisé par l'IRMC et l'EHESS

Coordination générale : Jocelyne DAKHLIA ;

Coordination pour la Tunisie : Kmar BENDANA ;

Coordination pour l'Algérie : Hadj MILIANI ;

Coordination pour le Maroc : Houcine AL MOUJAHID.

## Publication de l'IRMC

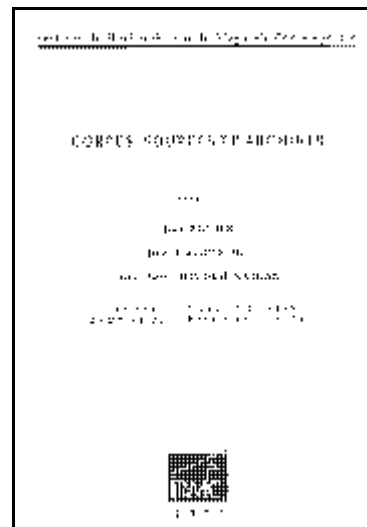
### CORPUS, SOURCES ET ARCHIVES

Textes de Jean BOUTIER, Jean - Louis FABIANI,

Jean - Pierre OLIVIER de SARDAN,

Directeurs d'études à l'EHESS,

membres du Laboratoire SHADYC



Par delà les objets, le métier de chercheur se fonde toujours sur l'enquête. L'enquête peut être historique ou, dans le style des anthropologues, fondée sur l'observation minutieuse et prolongée des comportements et des discours. De ce fait, les chercheurs sont constamment confrontés à des problèmes liés à la collecte de données, au mode de leur questionnement, aux procédures d'approche et aux choix des échelles qu'elles présupposent, des espaces qu'elles ouvrent et qu'elles clôturent.

Disponible en intégralité au format .pdf  
sur le site internet de l'IRMC :

<http://www.irmcmaghreb.org/publicat/index.htm>



cjb@maghrebnet.com  
<http://www.ambafrance-ma.org/ceshs>

✓ 8 mai 2001

***Mobilités et gestions de la nationalité***

Journée d'étude du Réseau Mobilités euro-méditerranéennes

Coordination : Zoubir CHATTOU, Ecole Nationale d'Agriculture Meknès, Catherine GAUTHIER, CJB  
 Participants : Gérard NOIRIEL, EHESS - Paris.  
 à la fondation Hassan II pour les RME

✓ 9 mai 2001

***Les images, sources pour l'historien ?***

Conférence de M. Benjamin STORA, professeur des universités, chercheur au CJB, dans le cadre du séminaire *Le Maghreb en circulation transversale* à 18h30

✓ 18 mai 2001

***L'institutionnalisation de la recherche scientifique marocaine : bilan et perspectives.***

Conférence de Mme Mina KLEICHE, chercheur au CJB et Roland WAAST, directeur de recherche à l'IRD dans le cadre du séminaire *Sociétés en réforme* à 18h30

✓ 24 mai 2001

***Les politiques de logement en Asie du sud - Est***

Conférence de Charles GOLDBLUM, professeur à l'Institut Français d'Urbanisme dans le cadre du séminaire *Villes et sciences sociales*

Organisation : Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Ecole Nationale d'Architecture, Atelier Villes Marocaines du Centre Jacques Berque  
 à 18h à l'INAU

✓ 24-25 mai 2001

***Jacques BERQUE : Profils d'une œuvre (autour d'une édition des « Opera Minora »)***

Coordination : François POUILLON, EHESS, Alain ROUSSILLON, CJB.

Détail des sessions :

- Droit et pratiques sociales
- Anthropologie historique du Maghreb
- Sciences sociales et décolonisation
- Débats sur une traduction du Coran

Rapporteurs : Alain MAHE, Gianni ALBERGONI, François POUILLON, Mahmoud AZAB (sous réserve)

ESPACE DE RECHERCHE



<http://www.irht.cnrs.fr>  
 52, rue du Cardinal Lemoine. 75005 PARIS.

La section arabe de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes est une Unité Propre de Recherche du CNRS (UPR n° 841).

Cette section s'occupe de la recherche des manuscrits arabes produits dans le monde arabo-islamique du VII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles, appartenant aux divers genres du savoir, en s'intéressant à leurs supports matériels, à leur transmission et à leurs contenus.

Outre la bibliothèque qui comprend environ 3000 ouvrages et revues en langues européennes et arabe, le fonds de la section est riche de 2700 reproductions de manuscrits disséminés à travers le monde et appartenant aux différentes bibliothèques nationales et/ou privées (Th. Bianquis, Cl. Cahen, M. Molé...), sous forme de microfilms, microfiches ou photographies, parmi lesquels de précieux documents d'archives publiques et privées, dont l'« inexistence » est souvent déplorée par les chercheurs : papyrus remontant au début du VIII<sup>e</sup> ; *waqfiyya-s* de la Mosquée al-Aqsâ à Jérusalem...

Soucieuse de constituer la mémoire de la tradition scripturaire arabe, et de centraliser plusieurs tentatives de collecte systématique de données depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la section arabe a obtenu des copies de fichiers relatifs aux manuscrits, aux copistes, aux auteurs, aux généalogies..., dont l'*Onomasticon Arabicum*, lancé en Italie par Caetani et Gabrieli, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'activité de recherche de la section est bien illustrée par la reprise et le développement de l'*Onomasticon Arabicum*, en vue de constituer une base de données d'une centaine de milliers de notices repérées dans les dictionnaires biographiques réalisés par les auteurs musulmans durant le Moyen Age.

La configuration similaire des notices biographiques et leur succession en font le matériau sériel par excellence, se prêtant au traitement par l'informatique et permettant le repérage de la fiche d'identité complète d'un personnage à partir de l'un ou de plusieurs éléments de son nom, en un temps record.

Pour ce faire, l'IRHT anime une collaboration internationale de plusieurs équipes de chercheurs, chargés de la transformation des données brutes de la littérature biographique, en informations automatisées, grâce à un bordereau uniformisé, qui permet de recueillir les informations essentielles sur la vie d'un individu.

Ce travail sera couronné par l'édition d'une collection intitulée : *Identités et itinéraires en Islam médiéval* et d'un CD ROM.



## ANNONCES

■ 30 mars et 2 avril 2001  
PARIS**Rencontres poétiques.****Lectures croisées**

Les journées de l'IISMM.  
Conférence dans le cadre du  
*Printemps des Poètes* et des  
*Rencontres poétiques franco-  
arabes* à l'Institut du Monde  
Arabe  
Maison des Cultures du  
Monde, 101, bd Raspail,  
75006 Paris le 30 mars, 14 h  
Maison de la Poésie  
157, rue Saint-Martin,  
75003 - Paris le 2 avril, 19 h.

■ 30 mars - 6 avril 2001  
PARIS**Semaine Arabe 2001 à l'École  
Normale Supérieure**

Programme disponible sur :  
[http://www.eleves.ens.fr:8080/  
home/degasque/SemAr.htm](http://www.eleves.ens.fr:8080/home/degasque/SemAr.htm)  
ENS, 45, rue d'Ulm  
75005 - Paris

## ■ 2 avril 2001 ZAGHOUAN

**Journée de la Mémoire  
nationale Rencontre avec  
Tahar BELKHODJA**

Coordination : FTERSI  
BP. 50  
1118 Zaghoun  
Tél : (02) 676 446  
Fax : (02) 767 710  
E-mail : [Temimi.fond@gnet.tn](mailto:Temimi.fond@gnet.tn)

## ■ 3-4 avril 2001 PARIS

**Cinéma, Islam et modernité**

Les journées de l'IISMM  
(Institut d'Etudes de l'Islam et  
des sociétés du Monde  
Musulman), Conférences  
dans le cadre du programme  
*La création artistique  
contemporaine en pays  
d'Islam* (IISMM)  
96, bd Raspail, 75006 - Paris  
Tél : (01).53.63.02.40  
Fax : (01).53.63.02.49  
[IISMM@ehess.fr](mailto:IISMM@ehess.fr)  
[www.ehess.fr/centres/institut/](http://www.ehess.fr/centres/institut/)

## ■ 9-12 avril 2001

## ZAGHOUAN

**Les élites au Maghreb**

IVe congrès de Forum  
d'histoire contemporaine  
organisé par la Fondation  
Temimi pour la Recherche  
Scientifique et l'Information  
(FTERSI) et la Fondation  
Konrad Adenauer  
Coordination : FTERSI  
BP. 50 - 1118 Zaghoun  
Tél : (02) 676 446  
Fax : (02) 767 710  
[Temimi.fond@gnet.tn](mailto:Temimi.fond@gnet.tn)

■ 12 avril 2001 La Manouba  
(TUNISIE)**Du Baron D'Erlanger au  
Centre des Musiques Arabes****et Méditerranéennes : fonds  
existant et archives en devenir**

Conférence de Hatem TOUIL,  
directeur du Centre des  
Musiques Arabes et  
Méditerranéennes, dans le  
cadre du séminaire annuel de  
l'ISHMN, *Usages d'archive  
et questions d'histoire*.  
De 9h30 à 12h à l'Institut  
Supérieur d'Histoire du  
Mouvement National,  
Campus Universitaire  
La Manouba 2010  
Tél : 600 950  
Fax : 600 277

## ■ 12-13 avril 2001

## HAMMAMET

**Firmes et Nouvelle Economie**

Colloque organisé par  
l'ESSEC Tunis et l'Université  
de Paris Sud (XI) à  
Hammamet, Hôtel Kelma.  
Renseignements : Hatem  
M'HENNI, ESSEC - Tunis  
4, rue Abou Zakaria El Hafsi  
1008 Montfleury Tunis  
Tél : (216 1) 330 266  
Fax : (216-1) 333 518  
[hatem.mhenni@essec.rnu.tn](mailto:hatem.mhenni@essec.rnu.tn)

## ■ 13-14 avril 2001 RABAT

**Devenir(s) indigène(s). Modes  
de gouvernement et formes  
de recomposition sociale en  
situation coloniale**

Journées d'études organisées  
par le Centre Jacques Berque  
1, rue Annaba  
Rabat - Maroc  
Tél : 037 76 96 40 ou  
037 76 96 41  
Fax : 037 76 89 39  
[cjb@maghrebnet.com](mailto:cjb@maghrebnet.com)  
[http://www.ambafrance-  
ma.org/ceshs/](http://www.ambafrance-<br/>ma.org/ceshs/)

## ■ 19 avril 2001 RABAT

## (ENA)

**Politiques urbaines  
et gouvernance**

par M. Jean-Pierre GAUDIN  
Directeur du CEPEL, CNRS,  
Université de Montpellier I  
Séminaire « Villes et sciences  
sociales », coorganisé par  
l'Atelier Villes Marocaines,  
l'INAU et l'ENA.  
Atelier Villes Marocaines  
Centre Jacques Berque  
1, rue Annaba - Rabat - Maroc  
Tél : 037 76 96 40 ou  
037 76 96 41  
Fax : 037 76 89 39  
[cjbavm@maghrebnet.com](mailto:cjbavm@maghrebnet.com)  
[http://www.ambafrance-  
ma.org/ceshs/AVM.html](http://www.ambafrance-<br/>ma.org/ceshs/AVM.html)

## ■ 19 avril 2001 TUNIS

**Le Code de droit international  
privé deux ans après**

Journées d'études organisées  
par la Faculté des Sciences  
Juridiques, Politiques et  
Sociales de Tunis.  
14, rue Hédi Karray, Ariana.

## ■ 19-22 avril 2001

## BINGHAMTON

**L'Islam en Afrique: une  
perspective globale, culturelle  
et historique**

Colloque organisé par l'Institut  
des études culturelles globales  
(IGCS) à Binghamton  
University (Binghamton, New  
York, Etats-Unis)  
Contact : Michael TOLER ou  
Tracia LEACOCK  
Institute of Global Cultural  
Studies Binghamton, NY  
13902 - 6000  
Tél : (607) 777-4494  
Fax : (607)777-2642  
[igcs@binghamton.edu](mailto:igcs@binghamton.edu)

## ■ 25 avril 2001 TUNIS

**Diplomatie et vocabulaire  
diplomatique à travers la  
chronique de Ahmed Ibn  
Abî Dhiyâf (1862-1872)**

Une intervention de Fatma  
BEN SLIMANE, dans le cadre  
du séminaire du groupe  
DIRASAT études  
maghrébines: Pratiques  
d'acteurs sociaux et  
interactions dans les villes et  
les communautés locales au  
Maghreb  
Rendez-vous : 14 h 30,  
salle 50, Faculté des Sciences  
Humaines et Sociales de Tunis

## ■ 27-28 avril 2001 RABAT

**Migration Sud-Nord :  
La problématique de la fuite  
des cerveaux**

Colloque international  
organisé par l'AMERM  
Contact : Mohamed  
KMACHANI  
AMERM  
Tél : (212) 37 713450  
[khadi@svfed.refer.org.ma](mailto:khadi@svfed.refer.org.ma)

## ■ 2-3 mai 2001 CARTHAGE

**Tunisia - Japan : Cultural  
Dialogue**

Colloque organisé par le  
ministère de la Culture, le  
Ministère des Affaires  
étrangères et Beït Al-Hikma

## ■ 4 mai 2001 ZAGHOUAN

**Rencontre sur le conflit  
Bourguiba/Ben Youssef**

Journée de la Mémoire  
nationale  
Coordination : FTERSI  
BP. 50  
1118 Zaghoun  
Tél : (02) 676 446  
Fax : (02) 767 710  
Contact :  
[Temimi.fond@gnet.tn](mailto:Temimi.fond@gnet.tn)

## ■ 5-6 mai 2001 ALGER

**La formation pédagogique et  
didactique des enseignants du  
supérieur**

Colloque international  
organisé par le Centre de  
Recherche en Economie

Appliquée pour le  
Développement (CREAD)  
Contact : Malika TÉFIANI,  
CREAD, Université d'Alger  
Rue Djamel Eddine El  
Afghani - Bouzaréah - Alger  
Algérie  
Tél : 2 94 12 72  
Fax : 2 94 17 16  
[tefiani\\_cread@yahoo.fr](mailto:tefiani_cread@yahoo.fr)  
[drti@cread.edu.dz](mailto:drti@cread.edu.dz)

## ■ 7-12 mai 2001 CARTHAGE

**La culture de l'économie**

Colloque organisé par le  
ministère de la culture et  
l'Académie tunisienne des  
sciences, des lettres et des arts  
*Beït Al-Hikma*, avec la  
collaboration de la Fondation  
Konrad Adenauer  
Au Palais de l'Académie de  
Carthage.

## ■ 9-12 mai 2001 ZAGHOUAN

**Les Morisques et la  
Méditerranée aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>  
siècles**

X<sup>ème</sup> symposium international  
d'études Morisques organisé  
par la Fondation Temimi pour  
la Recherche Scientifique et  
l'Information (FTERSI) et la  
Fondation Konrad Adenauer  
Coordination : FTERSI  
BP. 50 - 1118 Zaghoun  
Tél : 02 676 446  
Fax : 02 767 710  
E-mail : [Temimi.fond@gnet.tn](mailto:Temimi.fond@gnet.tn)

## ■ 10 mai 2001 TUNIS

**L'historiographie tunisienne  
du XVIII<sup>e</sup> siècle****et les origines du beylik  
de Tunis**

Conférence dans le cadre du  
séminaire annuel de l'ISHMN,  
*Usages d'archive et questions  
d'histoire*.  
Intervention : Sami  
BERGAOUI, Faculté des  
lettres de la Manouba.  
De 9h30 à 12h30 à l'ISHMN,  
Campus Universitaire La  
Manouba 2010.

## ■ 11-12 mai 2001 LYON

**L'enjeu de la culture dans le  
champ des relations****multilatérales (1919-2000)**

Colloque organisé par l'École  
française de Rome en  
collaboration avec l'Institut  
d'Études Politiques de Lyon,  
l'Université Lumière Lyon II  
et le Conseil de l'Europe.  
École française de Rome  
Section histoire moderne et  
contemporaine  
Secrétariat :  
Catherine GARBIN  
Piazza Farnese, 67  
00186 Roma  
Tél.: 06/68.60.12.44  
Fax : 06/687.48.34  
[secrmod@ecole-francaise.it](mailto:secrmod@ecole-francaise.it)  
<http://www.ecole-francaise.it>

■ **14 mai 2001 PARIS**  
**Deuxième journée d'étude sur le Xinjiang**  
 (Géographie, Société, Islam, Situation politique, Architecture et Art).  
 Cycle de conférences sous la direction de Thierry ZARCONI.  
 De 10h à 18h, EHESS, 105 Bd Raspail, Paris 6.  
 Programme disponible au début du mois de mai.  
 Contact : [thzarconi@compuserve.com](mailto:thzarconi@compuserve.com)

■ **16-18 mai 2001 LYON**  
**Colloque international sur l'anthropologie du Maghreb**  
 Organisé par le CERIEP - Centre de Politologie de Lyon, en collaboration avec le GREMMO (Maison de l'Orient), le Transregional Institute (Princeton University, USA) et l'Institut d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université de Lausanne (Suisse).  
 Contact : CERIEP, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 14 Avenue Berthelot, 69007 - Lyon  
 Tél. : +33 (0) 437 283 857  
 Fax : +33 (0) 437 283 859  
 Contact : [criep@univ-lyon2.fr](mailto:criep@univ-lyon2.fr)

■ **22-26 mai 2001 AIX EN PROVENCE**  
**La Provence occitane et la Méditerranée : contributions, échanges et relations**  
 4<sup>e</sup> congrès international organisé par la Mediterranean Studies Association, à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH)  
 Contact : [MSA@umassd.edu](mailto:MSA@umassd.edu)

■ **23-27 mai 2001 SIDI BOU SAÏD**  
**Intersémioté de l'espace architectural, en son être, son paraître et sa fiction**  
 Séminaire international organisé par l'Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis dans le cadre des études doctorales d'architecture  
 Coordination : ENAU rue de Jérusalem 2026 Sidi Bou Saïd  
 Tél : 729 197/729 198

■ **24-26 mai 2001 Teleso Terme (ITALIE)**  
**Managing Water Demand in Agriculture Through Pricing : Research Issues and Lessons Learned**  
 Conférence organisée par CNR - ISPAIM, CNR - SMED et CNR - IREM.  
 Contact : Maria DI MATTEO, Maurizio TOSCA, CNR - ISPAIM - Via Patacca,

85 - 80056 Ercolano (Na) - Italie  
 Tél : 00.39.081.5746606  
 Fax : 00.39.081.7718045  
 E-mail : [a.basile@ispaim.na.cnr.it](mailto:a.basile@ispaim.na.cnr.it)

■ **25-26 mai 2001 ROME**  
**La ville et le fleuve**  
 Table ronde organisée par l'École française de Rome en collaboration avec l'Università degli studi di Roma III (CROMA) et l'Archivio capitolino (Rome).  
 École française de Rome Section histoire moderne et contemporaine  
 Secrétariat : Catherine GARBIN  
 Piazza Farnese, 67 00186 - Roma  
 Tél : 06/68.60.12.44  
 Fax : 06/68 748.34  
[secrmod@ecole-francaise.it](mailto:secrmod@ecole-francaise.it)  
<http://www.ecole-francaise.it>

■ **30 mai 2001 PARIS**  
**Economie Méditerranée Monde Arabe, Assemblée Générale des Equipes, GDRI-CNRS-EMMA**  
 A 14h00, Maison des Sciences de l'Homme.  
 Bd Raspail, Paris 6e.  
<http://www.univ-pau.fr/RECHERCHE/GDRI-EMMA>

■ **30 mai 2 juin 2001 CORDOUE**  
**Le Maghreb entre passé et avenir, savoir et action**  
 Colloque organisé par l'Institut pour les Etudes Transrégionales sur le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Asie Centrale.  
 Contact : The Transregional Institute Center of International Studies 226 Bendheim Hall Princeton University Princeton, New Jersey 08544 - USA  
 Fax : 609 258 0204  
[transreg@wvs.princeton.edu](mailto:transreg@wvs.princeton.edu)

■ **5 juin 2001 ZAGHOUAN**  
**Rencontre avec Mohamed SAYAH**  
 Journée de la Mémoire nationale  
 Coordination : FTERRSI BP. 50 - 1118 Zaghouan  
 Tél : (02) 676 446  
 Fax : (02) 767 710  
 E-mail : [Temimi.fond@gnet.tn](mailto:Temimi.fond@gnet.tn)

■ **8-15 juin 2001 AIX-EN-PROVENCE**  
**Semaine internationale des Etudes mandataires**  
 organisée par l'IFEAD (Nadine MÉOUCHY), Mémoires méditerranéennes, l'IREMAM-MMSH et l'Université d'Utah.

■ **8-17 juin 2001 PARIS**  
**6e salon Euro-Arabe du Livre**  
 L'invité d'honneur de ce salon organisé par l'Institut du Monde Arabe, sera cette année les Emirats Arabes Unis. Outre le Livre et la Revue, le Multimédia sera cette année à l'honneur.  
 Ce salon aura lieu à l'Institut du Monde Arabe.  
 Contact : [scharif@imarabe.org](mailto:scharif@imarabe.org)

■ **9-19 juillet 2001 FLORENCE**  
**Building Interdisciplinarity in the Study of the Middle East**  
 Troisième université d'été du programme méditerranéen annuel, dirigé par Steven HEYDEMANN  
 Contact : Ann-Charlotte SVANTESSON : [med.summer.school@iue.it](mailto:med.summer.school@iue.it)  
 Robert Schuman Centre for Advanced Studies - European University Institute, Via dei Roccettini, 9 500 - 16 San Domenico di Fiesole (FI)  
 Tél : + 39-055-46 85 785  
 Fax : + 39-055-46 85 770

## A P P E L S

**2001-2003 AMMAN**  
**Migrations au Moyen-Orient arabe : politiques migratoires, filières et communautés dans le contexte de la mondialisation**  
 Programme d'études organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain (CERMOC).  
 Contact : Géraldine CHATELARD (Coordination préparatoire) : [gchatelard@yahoo.com](mailto:gchatelard@yahoo.com)  
 Hana JABER (Direction scientifique) : CERMOC, PO-Box 830 413, Zahran, Amman - Jordanie  
 Tél : (962) 6 4611 171  
 Fax : (962) 6 4611 170  
[cermoc@nets.com.jo](mailto:cermoc@nets.com.jo)  
 France MÉTRAL (Recherche) : Maison de l'Orient méditerranéen, 7, rue Raulin, 69007 Lyon, France  
 Tél : (33) 4 72.71.58.51

■ **9-11 juillet 2001 PARIS**  
**Religions, Processus de civilisation et Production des sociétés contemporaines**  
 XV<sup>ème</sup> Congrès de l'AFEMAM Organisation autour de huit ateliers  
 Les propositions de communication doivent

parvenir avant le **24 mai 2001**  
 Date limite d'inscription : fin mai 2001  
 Pour les bourses attribuées aux doctorants (une dizaine), candidatures avant le 15 mai  
 Renseignements et inscriptions : [AFEMAM](mailto:AFEMAM), Secrétariat de l'AFEMAM : [gallet@droit.univ-tours.fr](mailto:gallet@droit.univ-tours.fr), c/o URBAMA, Université de Tours - BP 7521 - 37075 Tours Cedex 2  
 Tél : 02 47 36 84 61  
 Fax : 02 47 36 84 71

■ **31 août 2001 TOULOUSE**  
**Les intellectuels maghrébins à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle par eux-mêmes**  
 Appel à communications de la Revue des deux Rives - Europe / Maghreb  
 Propositions à transmettre avant le 31 août 2001 à : Michel QUITOUT 8, Ch le Tintoret - n° 3 31100 Toulouse  
 Tél/Fax : 00 33 5 62 14 19 87  
[quitout@univ-tlse2.fr](mailto:quitout@univ-tlse2.fr) ou [ilas@infonie.fr](mailto:ilas@infonie.fr)

■ **31 août 2001 TOULOUSE**  
**Dictionnaire plurilingue des proverbes méditerranéens**  
 Propositions à transmettre avant le 31 août 2001 à : Michel QUITOUT 8, Ch le Tintoret - n° 3 31100 Toulouse  
 Tél/Fax : 00 33 5 62 14 19 87  
[quitout@univ-tlse2.fr](mailto:quitout@univ-tlse2.fr) ou [ilas@infonie.fr](mailto:ilas@infonie.fr)

■ **28-30 mai 2001 SAINT PETERSBOURG**  
**Oriental books and manuscripts collections and new information technologies**  
 23<sup>e</sup> conférence annuelle organisée par Melcom (European Association of Middle East Librarians) State Regional Educational Center, 4, Aerodromanaya street, St Petersburg. Un appel à contribution est lancé (en français ou en anglais) sur le thèmes suivants : Automation for Middle-Eastern collections ; Manuscript studies ; Rare material collections ; Acquisition policies and coordination between libraries ; Internet resources for Middle Eastern Librarianship  
 Contributions à envoyer à : Nathalie RODRIGUEZ, Secretary, Melcom International Bibliothèque Inter-universitaire des Langues Orientales - 4, rue de Lille - 75007 Paris  
 Tél : 33 1 44 77 95 05  
 Fax : 33 1 44 77 87 30  
[nrodrig@idf.ext.jussieu.fr](mailto:nrodrig@idf.ext.jussieu.fr)

■ **20-22 septembre 2001 PAU**  
**Réunion annuelle du GDRI**  
**EMMA PAU**

Préparation d'un ouvrage collectif sur les stratégies des agents économiques face à l'intégration euro-méditerranéenne  
 Des contributions peuvent être faites ainsi que des communications libres, sur les économies méditerranéennes et les relations euro-méditerranéennes  
 Ces contributions libres devront parvenir à Pau **avant le 25 mai**. Elles sont à envoyer (avec résumé d'une page) à :  
 Secrétariat EMMA/CATT  
 à l'attention de Marlène LOUMAGNE  
 Faculté de Droit, Economie Gestion  
 Av. du Doyen POPLAWSKI  
 BP. 1633, 64016 Pau Cedex  
 Fax : 33 5.59.80.75.04  
[marlene.loumagne@univ-pau.fr](mailto:marlene.loumagne@univ-pau.fr)  
<http://www.univ-pau.fr/RECHERCHE/GDRI-EMMA>

■ **11-12 octobre 2001**  
**POITIERS**

**Représentation de l'environnement et construction des territoires : dialogue des disciplines**  
 Colloque du laboratoire ICOTEM de la Maison des Sciences de l'Homme et de la société de Poitiers  
 Un **appel à communication** est lancé autour de trois thèmes :  
 - *Morphologie des espaces, environnement et structuration des territoires* ;  
 - *Images fabriquées, territoires produits et constructions identitaires* ;  
 - *Nomadisation, mobilités et inscription territoriales*  
 Date limite d'envoi des propositions : 31 mai 2001  
 Contact : [rakoto@mshs.univ-poitiers.fr](mailto:rakoto@mshs.univ-poitiers.fr) ou [Annie.Guedez@univ-poitiers.fr](mailto:Annie.Guedez@univ-poitiers.fr)

■ **25-27 octobre 2001 TUNIS**  
**La recherche géographique au Maghreb : outils, orientations et finalités**

5e colloque organisé par le Département de Géographie de la Faculté des Lettres Manouba  
 Propositions de participation à envoyer avant le 31 octobre 2000 à :  
 Abdelfettah Kassah  
 Département de Géographie  
 Faculté des Lettres Manouba  
 2010 Tunisie  
 Fax : (216-1) 600 910  
[akassah@yahoo.fr](mailto:akassah@yahoo.fr)

■ **25-28 octobre 2001**  
**Lund (SUÈDE)**

**The Middle East : interpreting the past**  
 5th Nordic Conference on Middle Eastern Studies  
 Propositions à envoyer avant le 1 juin 2001 à :  
 5th Nordic Middle East Conference  
 History Dept, Lund University  
 PO Box 2074  
 S220 02 Lund - Sweden  
 Fax : 46 46 222 42 07  
[khaled.bayomi@hist.lu.se](mailto:khaled.bayomi@hist.lu.se)  
<http://www.hist.lu.se/hist/>

■ **31 octobre -2 novembre 2001 MARRAKECH**

**Nouvelles technologies, stratégies des firmes et développement territorial**  
 Université d'automne du Groupe de Recherche Economique et Sociale (GRECOS)  
 Propositions (1 à 2 pages maximum) à envoyer avant le 8 juin 2001 à :  
 Université de Perpignan, Département AES,  
 52, avenue de Villeneuve,  
 66860 Perpignan Cédex  
 Contact : [greco@univ-perp.fr](mailto:greco@univ-perp.fr)  
<http://www.grecos.org>  
 Tél : 04.68.66.24.55/57  
 Fax : 04.68.66.17.20

■ **1-3 novembre 2001 TUNIS**  
**Valeur et valeurs en sciences de gestion**

Deuxièmes journées internationales de recherche en sciences de gestion de la *Revue Tunisienne des Sciences de Gestion*  
 Contact : [rtsg@iscae.rnu.tn](mailto:rtsg@iscae.rnu.tn)  
 Revue Tunisienne des Sciences de Gestion  
 6, rue des entrepreneurs  
 BP. 45 ZI la Chargaia II  
 2035 Tunisie  
 Tél : 216 1 701 018  
 Fax : 216 1 701 270

■ **15-16 novembre 2001**  
**VALENCIENNES**

**Territoires, frontières, identités : concordances et discordances**  
 Colloque organisé par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, le Centre de Recherches Histoire, Civilisations et Cultures des pays du monde occidental (CRHiCC)  
 Pour le comité d'organisation :  
 Tamara KONDRATIEVA et Didier TERRIER  
 Université de Valenciennes,  
 Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines  
 Département d'Histoire  
 le Mont Houy

BP. 311  
 59313 Valenciennes Cedex  
 Fax : 03 27 51 16 00  
[mirelle.lefort@univ-valenciennes.fr](mailto:mirelle.lefort@univ-valenciennes.fr)

■ **24-30 novembre 2001**  
**AMMAN**

**Conservation and Regeneration of Traditional Urban Centers in the Middle East. Learning from Regional Experiences & Building Partnerships**

Conférence organisée par la Jordan University of Science and Technology (JUST), The Council for British Research in the Levant (CBRL) et Darat al Funun of The Abdul Hamid Shoman Foundation in Jordan.

Les séances de la conférence traiteront de : Urban Conservation and Regeneration in the Traditional Middle East ; Presentation and Management of Archaeological Sites in Islamic Cities ; The application of computers and information technology in heritage conservation.

Un résumé des propositions (500 caractères) doit être envoyé avant le 1<sup>er</sup> Août 2001 à (au choix) :  
 - Dr. Rami Farouk DAHER -  
 PO Box 402 - Amman  
 11118, Jordan

[radaher5@just.edu.jo](mailto:radaher5@just.edu.jo) ou [turath@joynet.com.jo](mailto:turath@joynet.com.jo)  
 - Dr. Bill FINLAYSON,  
 Director - CBRL - PO Box  
 519, Jubeiha - 11941 Amman,  
 Jordan  
[director\\_cbri@nets.com.jo](mailto:director_cbri@nets.com.jo)  
 - Ahmed SEDKY, School of  
 Architecture - Edinburgh  
 College of Art - 79 Grass  
 Market - EH1 2HJ, UK  
[sedkvahmed@maktoob.com](mailto:sedkvahmed@maktoob.com)

■ **6-8 mars 2002 SFAX**

**Les espaces marginaux**  
 Appel à communication pour le troisième colloque de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Sfax  
 Axes proposés : limites et échelles de la marginalité ; formation et évolution des espaces marginalisés ; enjeux et devenir des espaces marginaux  
 Envoi des propositions de participation (résumé) **avant le 30 mai 2001** à :  
 Salah CHANDOUL,  
 Département de Géographie,  
 Faculté des Lettres et Sciences Humaines,  
 B.P. : 553,  
 3000 - Sfax - Tunisie.  
 Fax : (216 4) 670 540

**APPELS**  
**À CONTRIBUTION**  
**DE REVUES**

**Monde arabe-Maghreb-Machrek** (revue trimestrielle publiée par la Documentation Française

<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/>) lance un appel aux chercheurs en sciences politiques, sociologie, économie, anthropologie, relations internationales, histoire du temps présent, géographie, sciences juridiques et démographie. Les articles proposés seront inédits et la priorité sera donnée au français. Selon leur intérêt, les documents en anglais et en arabe pourront être traduits. Leur longueur n'excédera pas 30 000 caractères. Réception des manuscrits : Rédaction de Maghreb-Machrek, 29/31 quai Voltaire, 75344 Paris - Cédex 07  
[mc-cosse@ladocfrancaise.gouv.fr](mailto:mc-cosse@ladocfrancaise.gouv.fr)

**Revue Tunisienne des Sciences de Gestion Epistémologie et méthodologie de la recherche en sciences de gestion**

Appel à publication lancé pour l'automne 2001  
 Contact : [rtsg@iscae.rnu.tn](mailto:rtsg@iscae.rnu.tn)  
 Revue Tunisienne des Sciences de Gestion  
 6, rue des entrepreneurs  
 BP. 45 ZI la Chargaia II  
 2035 Tunisie  
 Tél : 216 1 701 018  
 Fax : 216 1 701 270

**Revue Egypte / Monde Arabe n° 5 - nouvelle série**  
**Les universités dans le Monde arabe**

Appel à contribution lancé pour l'automne 2001  
 Trois pistes de réflexion : l'université nationale et la privatisation de l'enseignement supérieur ; étudiants, diplômés et chômeurs ; universitaires et carrière universitaire.  
 Renseignements : Dyala HAMZAH, responsable des publications, CEDEJ - S/C Ambassade de France en RAE  
 adresse valise : 128 bis, rue de l'Université - 75351 Paris 07 SP - PO BOX 392 - Muhammad Farid - Le Caire  
 adresse physique : 2 sikkat al-Fadl - Qasr al-Nil - 1777 Le Caire  
 Tél : 00 202 392 87 11 ou 16 ou 39  
 Fax : 00 202 392 87 91

# S o m m a i r e

POSITIONS DE RECHERCHE : <b>DES MOBILITÉS DANS TOUS LEURS ÉTATS..</b> JEAN-DIDIER URBAIN	3
POSITIONS DE RECHERCHE : <b>CATÉGORISATION STATISTIQUE ET HARMONISATION EUROPÉENNE : L'EXEMPLE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES</b> ANNICK KIEFFER	8
VIENT DE PARAÎTRE	18
LIVRES REÇUS EN FRANÇAIS ET EN ARABE	21
REVUES	25
ÉTUDES DOCTORALES	28
ACTIVITÉS DE L'IRMC ET DU CJB	31
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	33

*Correspondances* donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

## المحتويات

3	مواقف بحث : التحركات في كل أحوالها جون ديدي إيريان
8	مواقف بحث : التصنيف الإحصائي والتسويق الأوروبي : مثال الأصناف مه اجتماعية أتيك كيفا
18	آخر ما صدر
21	ما ورد علينا من كتب بالغة الفرنسية والعربية
25	المجلات
28	دراسات مرحلة الدكتوراه
31	أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة ومركز جاك بارك
33	الرز نامة العلمية

تعتبر نشرة "مراسلات" الفرنسية للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه المنعبر عن أفكارهم والتعبير بأسمائهم وبحولهم. لتسبب محتويات "مراسلات" التي ثلاثة أبواب :  
أمواليف بحث و "بحوث بصد الإجازة" و "ملاحظات".  
يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية النقاش العلمية وحداتها حول محور معين من خلال التحليل النقدي للموقف أو تقرير حول بحث في طيف الإجازة وهذا حيلة علمية أساهي في بحوث بصد الإجازة بخدم الباحثون بأصوم النتائج الأولية لمشاريع بحث هم بصد إجازتها في مقال شعارة التمسق في البحث أو شهاد الدكتوراه أو أسماء البحث الخاصة وهي باب "الإشادات" تعرض "الإشادات" التي وقعت مناشتها حديثا يجب أن تركز النصوص المنخرجة اهتمامها بتداني العلوم الإنسانية والاجتماعية لبلدان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوى حصول الدراسة والمسائل الاستثنائية والمنهجيات المتبعة.  
توجد "مراسلات" اعتبارها الأول إلى الدراسات الجديدة حتى ينسى "مراسلات" احترام الشريعة العلمية للنشر وجمع مع التسوية التي تنقلها لواء الإرسال المتكامل، يجب أن لا يتجاوز المقالات 33000 رموز.